

# L'APPEL

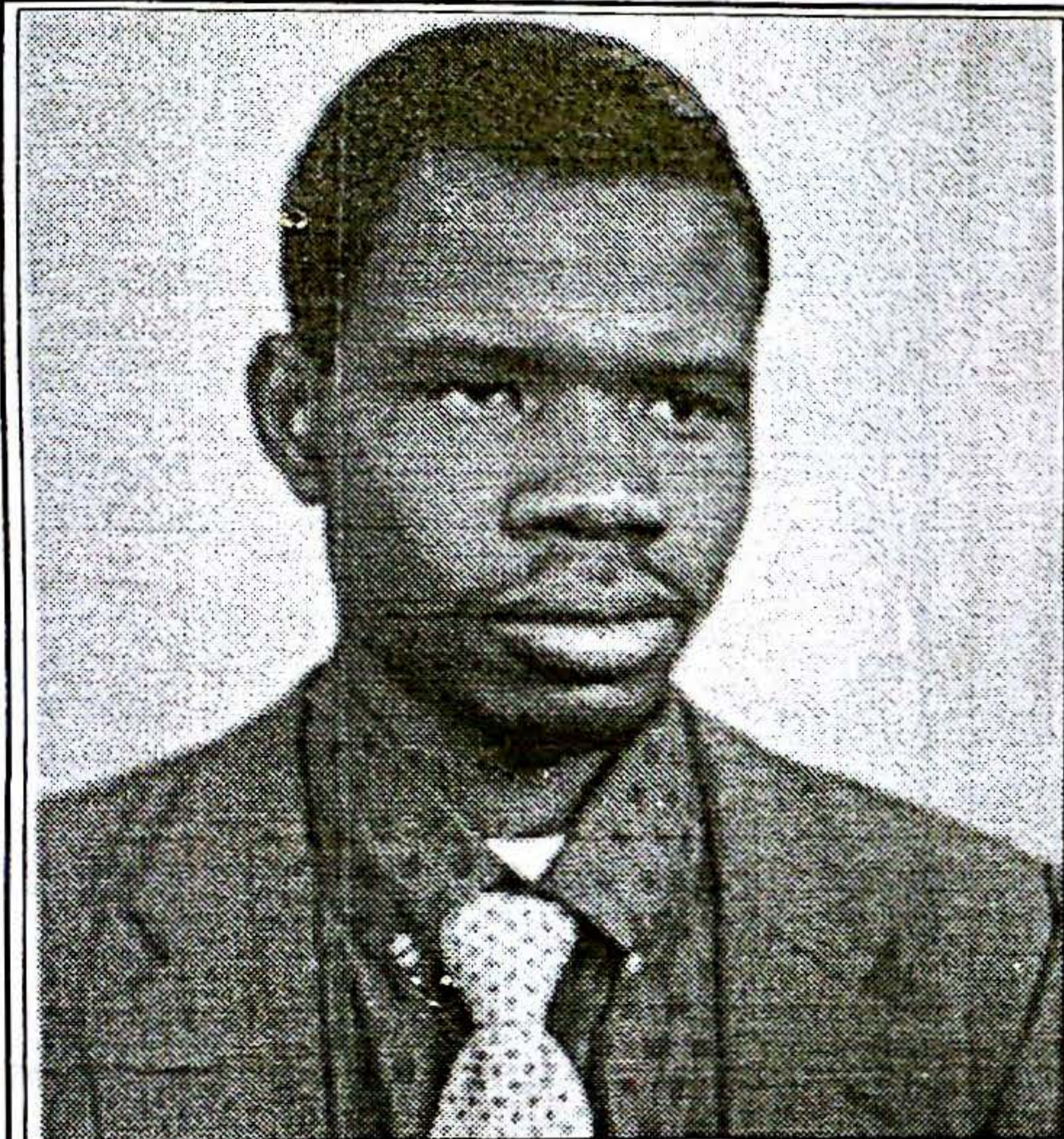
MAI 1999  
MUHARRAM  
SAFAR  
1420  
N° 028

*Mensuel Islamique de Formation et d'Information Générale*

Burkina Faso : 200 F CFA - Zone UEMOA : 250 F CFA - Autre Afrique : 400 CFA  
Europe DOM, TOM : 1 Euro - Autres pays : US \$ 2

*"Que tous ceux qui m'écoutent transmettent le message à d'autres et ceux-là à d'autres encore ; et que les derniers puissent le comprendre mieux que ceux qui m'écoutent directement" (Hadith)*

## BURKINA FASO : Climat politico-social délétère... P. 2



ENTRETIEN AVEC LANSANE SAWADOGO

***"La Baïtoul Maal  
est un cadre  
d'entraide  
mutuelle..."*** P. 4

■ NIGER P. 9

**Les leçons  
d'une tragédie**

■ BALKAN P. 10

**Le calvère  
des Kosovars**

● A propos de P. 3  
la collecte de la zakat

● LA ZAKAT : Bienfaisance  
institutionnalisée P. 5

- **Les pionniers de l'Islam** P. 6

- **Le premier Muezzin de l'Islam** P. 7

Depuis le début, en 1990, de ce qu'on a appelé le processus de démocratisation sur le continent africain, jamais le climat socio-politique au Burkina Faso n'a été aussi tendu qu'en ces premiers mois de l'année 1999. Le choc créé par l'assassinat le 13 décembre 1998 du journaliste Norbert Zongo est à l'origine de cette tension sans précédente. Les conclusions de la commission d'enquête indépendante constituée, pour faire la lumière sur cette mort tragique du directeur de publication de l'hebdomadaire privé "L'Indépendant", sont attendues pour le mois de mai. En attendant, le collectif des organisations démocratiques de masse et de partis politiques constitué au lendemain de la mort de Norbert Zongo, maintient la pression. Ce regroupement de partis politiques de l'opposition, de mouvements syndicaux et défense des droits de l'homme, d'associations de femmes et de défense de la liberté de la presse, entend presser suffisamment le pouvoir pour qu'il fasse toute la lumière sur les quatre (4) morts de Sapouy le 13 décembre 1998. Depuis sa constitution, ce collectif est déjà descendu dans la rue à maintes reprises sans compter les conférences de presse animées par ses responsables. Les principales exigences du collectif : réclamer la fin de la culture de l'impunité au Faso ainsi que l'ouverture de dossiers judiciaires sur toute la série de morts inexplicables dont le pays des hommes intègres est malheureusement un des champions.

Thomas Sankara, Henri Zongo, Jean Baptiste Lingani, Dabo Boukary, Guillaume Sessouma, David Ouédraogo, Norbert Zongo, ... la liste macabre n'est pas exhaustive.

Le respect du caractère sacré de la vie humaine étant le premier principe moral, on comprend bien la lutte légitime de toutes ces organisations membres du collectif. " Ne tuer pas la vie que Dieu a rendue sacrée " Coran.

Les intellectuels burkinabè qui ne sont pas restés en marge de ces revendications, se sont fait entendre en inifiant un manifeste sur la liberté suivi d'une procession. Les femmes du collectif, le jour de leur marche sur l'Assemblée Nationale le 10 avril dernier, n'ont pas pu retenir leurs larmes au nom de toutes les veuves et orphelines qui attendent que justice leur soit rendue.

Face à cette pression maximum, qui

## CLIMAT POLITICO SOCIAL DELETERE

réclame que soit définitivement mis fin au règlement des antagonismes par la Kalachnicov au Burkina, le parti au pouvoir a donné lui aussi de la voix par un meeting suivi de marche le 17 Avril 1999. Le congrès pour la démocratie et le progrès ( CDP) a initié cette manifestation pour dit-il fêter la victoire de son candidat à la présidentielle du 15 Novembre 1998 et affirmé surtout sa totale innocence dans la disparition de Norbert Zongo et de ses compagnons d'infortune. Pointé du doigt par bien de citoyens comme étant le responsable direct ou indirect de tous les crimes impunis au Burkina, le CDP refuse de porter le chapeau dans une affaire déjà confiée à une commission d'enquête indépendante. C'est de bonne guère ! Le parti majoritaire à tout le monde, la présomption d'innocence. Attendons donc les résultats des travaux de la CEI pour connaître les coupables de l'assassinat de notre confrère. La réplique du CDP au collectif dans cette logique est donc compréhensible sinon qu'elle est de droit.

Pour autant, le CDP et ses responsables peuvent-ils avoir la tranquillité de conscience indispensable à la bonne gestion de la cité, lorsque certains citoyens se font brûler comme de simples criquets sur les routes du pays ? Lorsqu'on tient les rênes du pouvoir, on est responsable de tout et de la sécurité des citoyens bien comprise. Le prophète de l'Islam enseigne dans ce sens que chaque responsable est un berger à qu'il sera demandé compte de sa bergerie.

Ceux qui crient leur ras-le-bol estiment justement que c'est du devoir du parti au pouvoir de mettre fin au cycle infernal de l'impunité ; et si le peuple lui a renouvelé sa confiance à la tête du Burkina Faso, ce n'est certainement pas pour que des journalistes soient assassinés. Que chacun assume donc ses responsabilités de façon totale et le pays s'en portera mieux. Que le CDP gère le pouvoir et tout le pouvoir avec toutes les conséquences que cela implique . Que le collectif joue aussi son rôle de contre - pouvoir et de dénonciateur de tous les abus avec la conscience que tout le monde à bien intérêt à ce que le climat socio-politique délétère en ce moment ne se dégrade pas d'avantage. La sauvegarde de la paix et de la sécurité est avant tout le devoir de chaque citoyen pris individuellement.

L'APPEL

## PENSONS AUX ENFANTS

Si il y a un thème que les musulmans abordent rarement dans leurs écrits, c'est bien celui relatif aux enfants. Sont toujours privilégiés, les thèmes concernant les pratiques culturelles, la question de la femme etc... Allons-nous toujours minimiser les enfants qui sont les pionniers de la religion ?

L'Islam, religion de la soumission à Dieu le Tout-puissant, comporte des obligations imposables à l'homme ou à la femme à partir de la puberté (cinq prières, Zakat, Jeûne etc...). Alors qu'avant d'être femme ou homme au sens plein du terme, il faut passer par le stade de l'enfance. Si l'enfant n'est pas préparé à cela, il peut manifester un rejet, un refus et même un reniement. Imaginons par exemple une fille que l'on a pas habituée au port du voile et qu'à l'âge de la puberté on lui montre l'importance du voile et l'obligation de le porter. Cette fille peut voir en cela une gêne ou quelque chose de nouveau qu'elle intégrera difficilement dans sa vie.

Partant de ce constat, il serait mieux de commencer à mettre les enfants dans le bain de l'Islam. Il faut les préparer, les initier, à la future vie islamique.

Ainsi, parallèlement aux contes, aux fables et aux devinettes locales qui sont racontées aux enfants, il faut imprégner les enfants de la littérature musulmane enfantine. Cette littérature a simplifié l'Islam selon la capacité ou le degré de compréhension de l'enfant.

Nous vous proposons une sélection de livres tirée dans le catalogue 1999 d'une librairie spécialisée dans la littérature pour enfants.

1. Collection Tawhid. **Aime les créature.** Cet ouvrage pour enfants de 8 à 11 ans contient cinq histoires tirées de la vie et des enseignements du Prophète (P. S. L.). Elles montrent comment le prophète enseigne et pratique la miséricorde, la compassion, la gentillesse envers les autres créatures.

2. Yacoub Roty. **J'apprends à faire les ablutions.** Le livre explique aux enfants la nécessité et les mérites des ablutions.

3. Ghulam Sorwar. **L'Islam expliqué aux enfants.** S'adressant aux enfants de 5 à 12 ans, cet ouvrage expose les principales croyances de l'Islam avec des questionnaires.

4. Anevar Cara. **Les contes de la miséricorde.** A travers deux histoires, l'auteur montre comment Dieu est miséricordieux.

5. Khurram Murad. **Aime ton frère, aime ton voisin.** Le livre montre comment les enfants doivent se comporter entre eux. Il expose les valeurs que sont l'amour, le sacrifice, l'amabilité à travers 6 histoires.

OUEDRAOGO Yacouba

# L'APPEL

Récépissé

N° : 0355/MIJ/CA-TGI/OUA/P.F.

Directeur de publication  
Amadou YOUGBARE

Administration - Rédaction -  
Abonnement

Siège

01 BP 5716 Ouagadougou 01  
Tél.: 37 - 07 - 40

E-mail : lappel@caramail.com  
compte CCP N° 7995

Sis à 100 m de la pharmacie Wend-  
Kuni

Saisie : L'Appel

Photocomposition-Impression :  
AICD Tél.: 30-74-9301 BP 5536  
Ouagadougou 01 - BURKINA FASO

## LA COLLECTE DE LA ZAKAT

### Pour une solidarité plus dynamique

L'application de la Zakât depuis le temps du Prophète (psl) et des califes biens guidés a pris différentes formes, mais n'a jamais cessé. Même au temps où le monde musulman était colonisé et inorganisé, cette obligation à double caractère culturel et financier était pratiquée par les individus ou les institutions religieuses à titre volontaire.

Dans certains pays, le paiement de la Zakât à ces institutions a été rendu obligatoire par la force de la loi. D'autres ont laissé ce paiement à la conscience de chacun.

Au niveau de notre pays, le principe de paiement volontaire de la Zakât n'est pas un mot. En témoigne les multiples prêches sur la question et les innombrables actions caritatives de quelques riches musulmans. Il n'empêche que nous devons aujourd'hui nous rendre à l'évidence. Avec la crise économique que connaît notre société, la faim et la pauvreté gagnent du terrain. Elles frappent surtout une partie des fidèles musulmans parmi lesquels on rencontre un nombre croissant de mendiants.

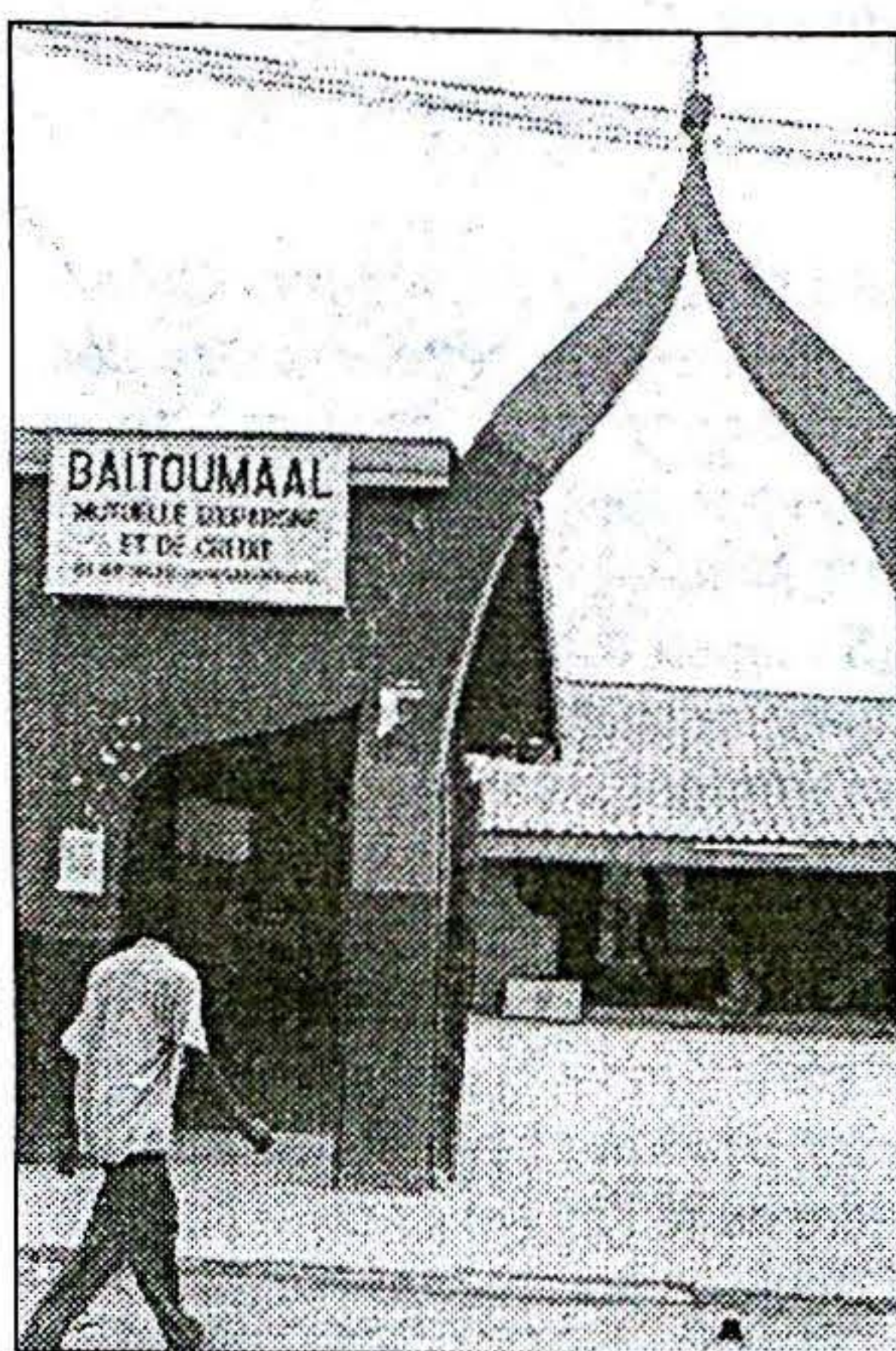
La montée de ces fléaux nous interpelle donc en premier lieu :

Avons-nous consenti les efforts appropriés pour parvenir à une collecte maximale de la Zakât ? Avons-nous assigné à la Zakât son véritable objectif, c'est-à-dire procurer aux nécessiteux les moyens de vaincre la pauvreté ?

C'est pour répondre à ces préoccupations que des frères et sœurs ont mis sur pieds en 1994 la Fondation Omar qui mène des actions de collecte et de redistribution au profit des personnes démunies.

#### De la nécessité d'une solidarité institutionnelle

La Fondation a opté pour une approche plus pratique au niveau de la collecte et de la



Guichet de la mutuelle Baitoul Maal à Ouagadougou

répartition de la Zakât en lieu et place des approches théoriques et des innombrables débats théologiques. C'est ainsi qu'un barème de paiement de la Zakât a été élaboré à l'intention des salariés et des commerçants. En outre, un guichet " Zakât " a été ouvert à la Mutuelle BAITOULMAAL à l'intention des croyants qui désirent s'acquitter de ce troisième pilier de l'Islam.

L'avantage de cette forme de solidarité, qui consiste à mettre en commun les ressources collectées, est qu'elle permet de mener des actions de secours humanitaires de grande envergure. A titre d'exemple, les paiements de Zakât effectués ont permis à la Fondation Omar de participer en 1998 à la caravane humanitaire initiée par le CERFI et l'AEEMB au cours de laquelle plusieurs actions caritatives ont été menées : distribution de vivres et d'effets d'habillement aux nécessiteux, séances de vaccinations contre méningite.....

Il ne s'agit pas pour nous de nier l'importance des actions menées de façon isolée par certaines bonnes volontés mais de voir leur impact à long terme sur les bénéficiaires.

Sans prétendre résoudre le problème de la pauvreté, la Fondation tout comme la plupart des

autres organisations humanitaires cherche surtout à diversifier ses activités de façon à atteindre le plus grand nombre de bénéficiaires avec le maximum d'efficacité.

Une telle entreprise ne peut réussir sans une meilleure organisation et une conjugaison des moyens humains et matériels.

#### Les bénéficiaires des œuvres sociales

La Fondation intervient dans le domaine social, selon la disponibilité de ses moyens, pour aider les nécessiteux dont la décence empêche souvent de se livrer à la mendicité. Ce sont des gens que l'on croit au-dessus du besoin du fait de leur retenue, alors qu'ils sont dans une situation de dénuement total. Pour ces cas précis, notre organisation essaie autant que faire de les venir en aide et cela d'une manière à sauvegarder leur dignité.

Les aides de la Fondation vont également aux autres catégories de nécessiteux tels les orphelins, les veuves, les malades et les personnes sinistrées ainsi que les bénéficiaires cités dans le Coran.

Compte tenu du fait que le principe du paiement volontaire de la Zakât est la règle, les montants collectés sont relativement faibles comparative-

ment aux besoins. Outre les œuvres de charité, la Fondation entend aussi impliquer dans la réalisations d'infrastructures socio-économiques : centres de santé, écoles, centre de formation professionnelle ... Notre modeste expérience sur le terrain montre bien que l'opération de collecte et de redistribution de la zakât est une activité qui nécessite une participation effective et coordonnée de nos associations religieuses. C'est donc dans cette perspective que la Fondation mène actuellement des concertations avec l'AEEMB et le CERFI afin de parvenir à une professionnalisation des opérations de collecte et de répartition de la Zakât à l'image des services fiscaux qui ont pour mission d'assurer un recouvrement optimal de l'impôt qui est l'ensemble des prélèvements effectués par voie d'autorité sans aucune contrepartie en de la couverture des dépenses publiques.

SAWADOGO Lansané

# EVAF

Pour la vidange de vos fosses septiques contacter EVAF au secteur 28 Dassasgho, sur l'avenue de la Jeunesse, en face du panneau de la Pharmacie du Jourdain ou appeler au

36-52-27

36-16-75 24h/24

## ENTRETIEN AVEC LE FRERE LANSSANÉ SAWADOGO MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MUTUELLE BAITOULMAL

*Afin de mettre à la disposition de la communauté et des bailleurs un cadre d'entraide mutuelle fondé sur un système de crédits remboursables à court et moyen termes, des frères et soeurs ont eu la belle idée de mettre sur pied en janvier 1997. La mutuelle Baitoumaal. Après trois ans de fonctionnement, L'APPEL a rencontré le frère lassané SAWADOGO membre du Conseil d'Administration pour faire le bilan. Le frère SAWADOGO donne dans l'entretien qui suit, les conditions d'adhésion à la caisse et parle de ses perspectives.*

**L'APPEL :** Pouvez-vous nous présenter la Mutuelle ?

**Lansané SAWADOGO :** Assalam aleikoum. Avant de répondre à votre question, je voudrais avec votre permission, rendre grâce à Dieu qui nous a offert cette occasion de pouvoir présenter la Mutuelle d'Épargne et de Crédit BAITOULMAAL.

La Mutuelle BAITOULMAAL ou Caisse Communautaire est un système financier qui associe la collecte de l'épargne au crédit tout en s'inspirant des principes de la solidarité islamique, avec pour finalité de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des adhérents.

Comme vous le savez, l'aide sociale distribuée gratuitement ne permet pas toujours aux bénéficiaires de se prendre en charge. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu, à travers cette Mutuelle, mettre à la disposition des fidèles et des bailleurs de fonds éventuels, un cadre d'entraide mutuelle reposant sur un système de crédits remboursables à court et moyen termes.

**L'APPEL :** Quels sont les critères pour adhérer à la Mutuelle ?

**L.S :** Peut être membre de la Mutuelle BAITOULMAAL toute personne physique ou morale qui :

- s'engage à respecter les statuts et règlements intérieurs de BAITOULMAAL,

- souscrit et libère au moins une part sociale dont le montant nominal est fixé à 5 000 f cfa,

- s'acquitte du droit d'adhésion qui est de 1 000 f cfa.

Nonobstant ces dispositions, la Mutuelle peut permettre l'adhésion, en qualité de membre auxiliaire de toute personne qui s'engage à respecter ses statuts et règlements intérieurs et s'acquitte du droit d'adhésion (1000 f cfa). Tout comme les membres auxiliaires, il peut épargner et solliciter un crédit à la Mutuelle mais il n'a pas le droit de vote aux assemblées générales et n'est éligible à aucune fonction.

**L'APPEL :** A ce jour combien d'adhérents compte la Mutuelle et Quelles sont les catégories sociales représentées ?

**L.S :** A la date du 15 Avril 1999, la Mutuelle comptait environ 216 membres constitués pour l'essentiel de salariés, d'étudiants, de commer-

çants du secteur informel et de quelques opérateurs économiques.

**L'APPEL :** Quelqu'un qui est en province peut-il adhérer à la Mutuelle ?

**L.S :** La zone géographique d'intervention de la Mutuelle BAITOULMAAL comprend toutes les provinces du pays. C'est la raison pour laquelle nous avons déjà eu à accepter des dossiers de demandes d'adhésion formulés par des frères et sœurs résidant en province.

**L'APPEL :** La Mutuelle outre l'épargne fait le crédit. En avez-vous déjà octroyé et jusqu'à quel montant ?

**L.S :** Depuis le démarrage des opérations de crédits nous avons reçu près d'une vingtaine de dossiers de demandes de crédit. Le comité de crédits a marqué son accord pour l'octroi de petits crédits (40 000 à 100 000 f cfa) à une dizaine de membres et examine actuellement les autres dossiers de crédit de montants relativement élevés.

A ce niveau, je dois également préciser que l'idée de solidarité, librement consentie, autour d'une Mutuelle d'épargne et de crédit paraît être une innovation pour certains fidèles, habitués à ne voir jusque là que des aides et dons sans aucune contrepartie.

..... L'objectif de la Mutuelle n'est pas de pratiquer une politique de crédit à des taux d'intérêt élevés mais de fournir des services financiers à ses membres ou adhérents à des coûts relativement faibles à même de garantir sa pérennité. Les membres doivent donc contribuer à la prise en charge des coûts qu'engendrent les différentes opérations : frais de tenue de comptes, frais d'étude des dossiers de crédits, salaires des employés.....

**L'APPEL :** Des jeunes musulmans attendent sans nul doute des prêts consistants pour démarrer des activités économiques. Pourriez-vous les satisfaire ?

**L.S :** Nous accorderons une priorité aux dossiers présentant des garanties de remboursement.

Lorsque c'est le cas pour un dossier précis, la Mutuelle interviendra en fonction de ses disponibilités financières.

**L'APPEL :** C'est la première fois qu'une telle Mutuelle naît dans notre

pays et dans la sous-région. Qu'est-ce qui explique cette absence des Musulmans dans ce domaine et êtes-vous confiants dans la réussite de la Mutuelle ?

**L.S :** Je ne connais pas très bien la situation des pays de la sous-région notamment dans le domaine du micro-crédit. Pour ce qui nous concerne, il faut dire que la Mutuelle est une initiative de quelques frères et sœurs musulmans qui ont pour souci d'inscrire cette action dans le cadre du renforcement de la solidarité sociale. Au cours de l'Assemblée Générale constitutive qui s'est tenue le 26 janvier 1997, les fidèles se sont montrés très intéressés par un tel projet qu'ils voyaient comme une occasion pour se libérer des contraintes de leur environnement habituel : accès difficile au système bancaire, taux d'intérêt élevés, insécurité de l'épargne .... Pour être plus précis, lorsqu'un membre se présente à la Mutuelle pour solliciter par exemple un crédit de 50 000 f cfa et qu'il remplit toutes les formalités exigées, il doit s'acquitter en amont (avant l'obtention du crédit) d'un montant d'environ 2800 f cfa représentant les frais de dossiers. Après le paiement des frais indiqués, le caissier lui verse le montant total du crédit qu'il est tenu de rembourser intégralement par la suite mais sans toutefois effectuer d'autres paiements supplémentaires.

Nous pensons qu'avec l'aide de Dieu et des bonnes volontés, la rigueur dont font preuve les membres du comité de crédit et des structures de contrôles, permettra d'inscrire les activités de la Mutuelle dans une perspective de durée.

**L'APPEL :** Il semble que les opérateurs économiques n'aient pas trop adhéré à la Mutuelle. Qu'est-ce qui explique cela et que faites-vous pour les convaincre ?

**L.S :** A sa création, la Mutuelle BAITOULMAAL a bénéficié d'un important soutien financier de quelques opérateurs économiques à qui nous réitérons nos remerciements.

Par la suite, nous avons établi des contacts avec d'autres bonnes volontés afin de les intéresser au projet notamment en leur présentant des états financiers fiables.

**L'APPEL :** Les fonctionnaires se

demandent s'ils peuvent faire virer leurs salaires à la Mutuelle. Que répondez-vous ?

**L.S :** Nous avons ouvert une liste à l'intention des salariés désirant effectuer les virements de salaires. Avec l'obtention de l'agrément, nous allons pouvoir régler définitivement cette question.

**L'APPEL :** Avez-vous reçu un agrément des autorités ?

**L.S :** La Mutuelle BAITOULMAAL est inscrite au registre des institutions mutualistes ou coopérative d'épargne et de crédit du Ministère de l'Economie et des Finances sous le numéro A-13980035 MEF/SG/DGTCP/DAMOF.

**L'APPEL :** Quels sont vos projets ?

**L.S :** Notre souhait immédiat c'est de pouvoir mettre en place une gestion informatisée au niveau de la caisse. Nous travaillons également en étroite collaboration avec l'AEEMB et le CERFI afin d'assurer un recouvrement optimal de la Zakât ou Aumône légale.

Des réflexions sont aussi menées en vue de mettre à la disposition des membres de nouveaux produits tel le Compte Epargne Pèlerinage ( CEP) qui permettra aux fidèles désirant accomplir ce rite de mieux se préparer.

Avec le concours de la Cellule Féminine du CERFI, nous avons élaboré un programme d'activités prenant en compte les besoins en petits crédits des femmes des zones urbaines et rurales. L'objectif de ce programme c'est de contribuer à améliorer le niveau de revenu des femmes démunies.

Je voudrais remercier très vivement les responsables de L'APPEL qui nous ont donné cette opportunité de pouvoir nous adresser aux nombreux lecteurs du Journal. Que Dieu les récompense pour ces efforts inestimables. Mes remerciements vont également aux bonnes volontés qui nous soutiennent sans cesse ainsi qu'aux autorités du Ministère de l'Economie et des Finances qui ont bien voulu créer les conditions permettant à la Mutuelle d'exercer légalement ses activités.

Pour tout renseignement s'adresser à : Mutuelle BAITOULMAAL 01 BP 3670 Ouagadougou Burkina Faso

*Propos recueillis par Tiégo TIEMTORE*

## LA ZAKAT

### Bienfaisance institutionnalisée

**La foi musulmane n'appelle pas uniquement à la pratique des actes cultuels mais également à la solidarité et au partage avec la descendance d'Adam. Le Coran classe l'action de bienfaisance à la même enseigne que les articles de la foi.**

*"La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux Anges, au Livre et aux prophètes, de donner de son bien, quelque amour qu'on en ait, aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs indigents et à ceux qui demandent l'aide et pour délier les jugs, d'accomplir la Salât et d'acquitter la Zakât..." (Coran II/77)*

L'esprit de ce verset est remarquablement résumé par Marboulaye NOMBRE (Président du Conseil d'Administration de la Fondation Ben Khattab) lorsqu'il affirme : *"Quand la foi rempli le coeur, elle descend dans la poche."* (Sidwaya N° 3262 du 20 Mai 1997 p 4)

Ce lien entre le spirituel, l'économique et le social est parfaitement illustré par la Zakat. Il s'agit d'une obligation religieuse (troisième pilier de l'Islam) qui accorde à ceux qui sont dans le besoin une part précise dans les biens de ceux qui en possèdent. La charité musulmane participe aussi à l'illustration de ce lien.

Plus de deux cents versets du Coran appellent à la bienfaisance et dénoncent la non assistance (Coran XCVIII/7). Faire le bien ne se limite pas à donner une partie de ses biens; faciliter la tâche à quelqu'un, aider un aveugle à trouver son chemin, rendre visite aux malades, consoler une famille endeuillée... sont considérés par l'Islam comme une forme de charité. Donner de ce qu'on aime est une des conditions pour accéder à la vertu parfaite. *"Vous n'atteindrez la (vraie) piété que si vous faites largesse de ce que vous chérissez."* (Coran III/92)

Donner l'aumône ne consiste donc pas à se décharger de ce qui ne sert plus à rien en l'offrant à un indigent.

*"O les croyants! Dépensez des meilleures choses que vous avez gagnées et des récoltes que Nous avons fait sortir de la terre pour vous. Ne donnez pas ce vous mêmes n'accepteriez qu'en fermant les yeux!"* (Coran II/ 267)

Cette aide directe plus méritoire quand elle est discrète, peut être centralisée et organisée. La Zakat en est un exemple.

Contrairement à l'aumône (non obligatoire et laissée à la discrétion du donateur), la Zakat est obligatoire. Son taux, sa collecte, sa redistribution, et ses ayants droits sont clairement pré-

sés dans les sources de l'Islam. (Coran et Sunna)

La Zakat fut instituée en l'an 624 soit deux années après l'arrivée du prophète Mouhammad à Médine. La gestion des biens provenant de la Zakat est indépendante de ceux de l'Etat et n'épargne pas ce dernier de ses charges sociales.

Les institutions qui gèrent la Zakat constituent les premières formes d'ONG musulmanes. Elles ont pour objectif principal l'action humanitaire pour garantir la dignité de l'homme et ont eu comme moyen la Zakat.

*"L'Islam a tracé la voie à suivre pour garantir la dignité de l'homme et la solidarité sociale, de même qu'il a défini les mécanismes et les moyens permettant de réaliser la symbiose et la solidarité..." (Boutaleb A. (dir) 1988. L'entraide dans l'Islam. Islam today/ Rabat N°6 juillet 1988 p 155-159)*

La Zakat n'est pas un don offert aux bénéficiaires par les nantis, mais c'est un droit accordé par Dieu aux pauvres sur les biens de ceux qui en possèdent suffisamment.

La Zakat est prélevée sur un large éventail de biens permettant de mobiliser assez de ressources pour les moins nantis. Parmi les biens imposables, il y a l'or, l'argent, l'épargne, les troupeaux, les récoltes, les activités commerciales...

L'aumône obligatoire est prélevée une fois l'an sur les biens atteignant le minimum imposable. Ainsi pour l'or (84 grammes de 18 carats), l'argent (150 grammes), l'épargne, les activités commerciales le taux de prélèvement est de 2,5%.

En ce qui concerne les troupeaux, le prélèvement varie en fonction du nombre et des espèces. Pour les ovins entre quarante et cent vingt têtes on prélève une brebis d'une année révolue; pour les bovins, entre trente et trente neuf têtes, on prélève un veau d'une année révolue.

La Zakat sur les produits agricoles est prélevée après chaque récolte si cette dernière atteint le minimum imposable qui est de 650 kg. Le taux est de 1/10 pour une culture sous pluie et de 1/20 pour une culture arrosée avec l'effort de l'homme.

Ce large éventail des biens imposables s'explique entre autres par le fait que la Zakat, contrairement à l'aumône (action ponctuelle), doit soulager durablement les bénéficiaires. Ibn Hazm (Théologien Andalou (994-1069)

considère même que l'autorité doit obliger les riches à donner davantage si la Zakat ne suffit pas pour la nourriture, le logement et l'habillement. ((El Ammâry (Ali Mouhammad Hassane). 1990/ Le Zakat, sa philosophie et ses conditions. Al Ahram press p24)

Les bénéficiaires appartiennent à huit catégories citées par le Coran.

*"Les Sadaqâts [Zakat] ne sont destinées que pour les pauvres, les indigents, ceux qui y travaillent, ceux dont les coeurs sont à gagner (à l'Islam), l'affranchissement des jugs, ceux qui sont lourdement endettés, dans le sentier d'Allah et pour le voyageur (en détresse). C'est un décret d'Allah! Et Allah est Omniscient et Sage."* (Coran IX/60)

Les deux premières catégories regroupent des nécessiteux à qui il manque le minimum pour vivre dignement. Ce manque peut être dû à un handicap touchant la personne, une absence de moyens leur permettant de subvenir à leurs besoins, un revenu inférieur à la charge de l'individu.

La troisième catégorie est composée par les agents qui assurent la collecte et la redistribution. Même riches ils ont droit à une rétribution.

La quatrième catégorie concerne les nouveaux convertis et les candidats à la conversion. Il peut aussi s'agir d'un individu dont on veut gagner la sympathie pour l'Islam.

Les jugs regroupent les esclaves qu'on peut racheter et libérer, les esclaves qui se sont engagés à rendre à leurs maîtres une somme déterminée pour recouvrer leur liberté, les prisonniers de guerre.

Ceux qui sont lourdement endettés et qui malgré leur bonne volonté n'arrivent pas à éponger leurs dettes constituent la sixième catégorie.

La septième catégorie se présente sous la forme d'une porte largement ouverte sur la propagation de la religion, la guerre et sur toute action allant dans le sens d'améliorer l'épanouissement intellectuel, spirituel et social des hommes à travers la construction d'écoles, de bibliothèques, de mosquées, d'hôpitaux...

La dernière catégorie vise le voyageur en difficulté qui peut bénéficier de la Zakat même s'il n'est pas un nécessiteux chez lui.

L'usage de la Zakat et ses bénéficiaires dépassent largement la compréhension restrictive ou déformée qu'on en a souvent comme le montre

si bien Hassane Aziz : <<Ils sont encore nombreux ces musulmans suffisamment nantis qui considèrent la Zakat comme un simple don ou une simple aumône qu'il faut donner aux pauvres ou aux griots pour s'attirer les bonnes grâces de ces derniers. Certains utilisent même leur Zakat comme moyen de pression sur les naïfs fidèles pour les influencer dans leur choix des responsables de la communauté ou même dans la désignation des Imams", alors que "La Zakat peut et doit servir pour la réalisation d'infrastructures socio-économiques ou de projets d'utilité publique" (L'APPEL N°004/ juillet-Aout 95/ p4)

La Zakat vise trois objectifs principaux: - le spirituel à travers la purification des biens et des personnes (Voir Coran IX/103),

- l'économique: elle participe à la redistribution des biens (Voir Coran IX/ 7),

- l'humanitaire: il transparaît dans les catégories des bénéficiaires de la Zakat.

L'action de bienfaisance dans l'Islam est inséparable de la foi. C'est pourquoi elle trouve son fondement dans le troisième pilier de l'Islam qu'est la Zakat. Malheureusement, cette action de bienfaisance souffre d'une mauvaise organisation au point de passer inaperçue. Quelques rares pays ont réellement organisé la gestion de la Zakat avec des résultats tangibles. C'est le cas du Pakistan, de la Jordanie, du Koweït et de l'Egypte. Au Burkina il y a la fondation Omar Ben Khattab qui s'engage dans la voie de la gestion de l'aumône obligatoire.

L'action humanitaire d'inspiration islamique trouve dans la Zakat une source non négligeable de ressources mobilisables sans beaucoup d'efforts. En effet les institutions qui gèrent la Zakat font souvent très peu de collectes. Les individus viennent payer directement leur Zakat à ces organismes.

L'année musulmane tirant vers sa fin, c'est le moment pour faire le point sur les biens que Dieu nous a accordé et remettre aux pauvres la part (Zakat) que Dieu leur a réservé.

Diouf Alioune

Extrait de mémoire de Maîtrise en Histoire et Archeologie, soutenu à l'Université de Ouagadougou

Thème : Réalisation de l'Agence Musulmane d'Afrique au Burkina 1986-1996

## Les pionniers de l'islam

**A**près 63 ans de vie pleine de miracles et d'enseignements, des années durant lesquelles il a transformé un peuple païen en une nation de paix craignant Allah, le prophète Mohammad (P.S.L.) a quitté ce bas monde le 8 juin 632. Ce décès de l'Imam des envoyés a ébranlé le monde musulman. Pour la bonne gestion des affaires, il fallait choisir des chefs parmi les musulmans. C'est Abou Bakr, Omar, Ousmane et Ali (que Dieu soit satisfait d'eux) qui se succéderont après la mort du Prophète (SAW). L'analyse profonde de leur vie est fort utile à tout gouverneur qui se soucie du bien être des gouvernés.

### ABOU BAKR (R)

Premier homme à embrasser l'Islam, Abou Bakr (R) fut le meilleur compagnon du Prophète (SAW). Son amour pour Dieu et son envoyé était si grand que le Prophète (SAW) a dit à son sujet : " Ô peuple ! Je suis satisfait de Abou Bakr (R) ". Sitôt converti à l'Islam, il le prêcha aux autres et a de même libéré beaucoup d'esclaves qui étaient dans les mains des mécréants. C'est le cas de Bilal. Abou Bakr (R) a participé à toutes les batailles durant la vie du saint prophète. L'un de ses fils qui n'était pas encore entré dans l'Islam soutenait les mécréants durant la guerre de Badr. Après s'être converti, il dit à son père : " Ô père ! a Badr, vous fûtes à deux reprises sous mon glaive, mais mon amour filial m'a retenu ", " Mon fils, si j'avais cette occasion une seule fois, tu ne serais plus vivant " répliqua Abou Bakr (R). Durant la bataille de Tabouk, le Prophète (SAW) demanda au peuple d'apporter leur aide. L'amour du calife pour Allah était si grand qu'il apporta tout ce qu'il avait à la maison. Le Prophète (SAW), surpris, lui demanda : " Avez-vous laissé quelque chose pour votre femme et vos enfants ? ". Il répondit : " Allah et son messenger leur suffisent ". Les fonctions de califat étaient très lourdes pour Abou Bakr (R) à tel point qu'il ne pouvait plus exercer son métier de commerce. Les compagnons lui votèrent alors un salaire. Mais avant de rendre son âme, il dit : " Vendez mon terrain et remboursez à la trésorerie de l'Etat la somme que j'ai touchée comme salaire ". La

durée de son califat a été de 2 ans, 3 mois et 10 jours ; et il est mort à l'âge de 63 ans.

### OMAR (R)

Abou Bakr choisit Omar (R) comme son successeur parce qu'il le trouvait apte à assumer la tâche qui lui sera confiée. A travers son comportement, Omar (R) a étonné les gens de son époque et continue toujours d'étonner ceux de nos jours. Très grande était sa crainte d'Allah et son amour pour le Prophète (SAW) était incommensurable. Son arrivée a provoqué un véritable changement pour l'Islam. En effet, il était un homme fort, courageux à tel point que pour se rendre à Médine (ce qui se faisait secrètement pour beaucoup) il dit aux mecquois (mécréants) : " Je vais à Médine, si quelqu'un d'entre vous désire m'arrêter, qu'il vienne me rencontrer dans la vallée ". Personne n'osa alors l'arrêter. En plus, le Prophète (SAW) prenait en considération ce que disait Omar (R) à tel point qu'il dit un jour : " Si un prophète devait venir après moi, ce serait été certainement Omar (R) ". Durant une des famines, bien qu'il ait eu de quoi se nourrir, Omar a opté de souffrir avec son peuple et cela a beaucoup joué sur sa santé. C'est ainsi qu'on lui apporta un jour de quoi manger ; il refusa et dit : " Si je ne goûte pas à la souffrance, comment connaîtrai-je celle des autres ? ". Voulant rencontrer le calife Omar (R), un de ses compagnons s'assit dans la mosquée croyant qu'il dormait. Alerté par un serviteur, le calife sort et lui dit : " Pourquoi n'êtes - vous pas venus directement à moi ? " " J'ai pensé que vous faisiez la sieste ", répondit l'homme. Le Calife lui dit alors : " Quel dommage que vous ayez cru à cela ! Si je commence à dormir la journée, qui s'occupera des affaires de l'Etat ? ". Malgré cette lutte pour la cause d'Allah, voilà les dernières paroles de Omar (R) " Ô Allah ! Accorde moi ton pardon ! S'il n'en est pas ainsi, que deviendrai-je ? ". Cela montre que le croyant ne doit jamais être satisfait de ses bonnes œuvres mais doit toujours aller vers Dieu pour implorer son pardon. C'est après 10 ans et demi de règne que Omar (R) a été assassiné dans sa 63e année.

### OUSMANE (R)

Ousmane fut un scribe du Prophète (SAW) et fait partie des dix compagnons à qui le prophète d'Allah avait donné la bonne nouvelle de leur entrée au paradis. Il a beaucoup soutenu le Prophète (SAW) pour la cause de Dieu jusqu'à ce que le prophète lui dise un jour : " Tout ce que Ousmane fera à partir de maintenant ne lui fera aucun tort ". En dépit de ses qualités, de sa modestie, Ousmane a été critiqué à tort et à travers. Il lui a été reproché de se laisser mener par ses parents et par conséquent de leur attribuer des hauts postes. C'est ainsi qu'un groupe de " musulmans " s'élevèrent contre lui pour lui retirer le califat. " Même si ma tête devait être coupée, je ne quitterai pas Madina " disait-il à un de ses compagnons qui lui demandait de fuir. En voyant que Ousmane ne voulait pas quitter le pouvoir, les révoltés assiégèrent sa maison pendant 40 jours sans lui accorder à boire, il fut ainsi assassiné. Après la mort tragique du Calife Ousmane, son corps passa 3 jours sans sépulture. Il faut retenir que si Ousmane a refusé d'affronter les révoltés, cela n'est nullement un signe de faiblesse mais parce qu'il ne voulait pas être le premier calife à répandre le sang des musulmans. Le Prophète (SAW) n'a-t-il pas dit un jour ? : " Une fois l'épée tirée parmi mes compagnons, elle restera jusqu'au jour dernier ". " La guerre civile, une fois commencée ne connaîtra plus de fin " avait-il dit aussi. Le Prophète (SAW) avait donc prédit une agitation au sein des musulmans et Ousmane (R) évitait d'en être le premier responsable. Le courage, la patience et la foi du calife ont peu d'égaux dans l'histoire. Il rendit de même un grand service à l'Islam en envoyant des modèles de copies du Coran vers d'autres régions. Malgré ce climat chaud qu'il a connu, Ousmane (R) a dirigé les musulmans pendant 12 ans et a été assassiné quand il avait 82 ans.

### ALI (R)

" Mes yeux sont douloureux, et mes jambes faibles mais je vous soutiendrai o messenger d'Allah ". Telle était la parole d'Ali, alors garçon de 10 ans lorsque le Prophète (SAW) a commencé à transmettre le message

divin. Héros de plusieurs batailles au temps du Prophète (SAW), Ali fit des merveilles avec son épée. Après l'assassinat d'Ousmane (R), la paix et l'ordre étaient les premiers besoins du peuple. A la suite d'une concertation, Ali fut d'accord de prendre sur lui la responsabilité de diriger les affaires des musulmans. Aussitôt entré dans sa fonction, Ali commença à sentir le poids des difficultés qui assiégeaient sa route. On voit donc surgir deux grands groupes : ceux qui étaient du côté de Ali et ceux qui le considéraient comme partisan de l'assassinat de Ousmane (R). Les derniers demandent à ce que Ali venge sur le champ le calife Ousmane (R). Ainsi, des pourparlers de paix furent ouverts. Mais cela n'a aucunement empêché l'affrontement des musulmans. Chaque jour qui passait, l'agitation se dispersait et rares étaient les familles qui n'ont pas perdu un père, un fils ou un frère. Après cette tentative de conciliation, Ali fut assassiné et dit à propos de son assassin : " Tuez le si je meurs, mais si je vis, je m'occuperai de lui comme il le mérite ". Avant de rendre l'âme, Ali (R) appela ses fils et leur donna ces conseils d'or. " Voici mes derniers conseils. Craignez Allah et ne courez jamais après ce monde. Ne sollicitez jamais une chose hors de votre portée. Soyez toujours véridiques, cléments et serviables. Arrêtez la main de l'opresseur et aidez l'oppressé. Suivez les commandements du Coran sans prêtez attention aux dires des autres ". Ali fut indubitablement un des grands fils de l'Islam. A son courage et à sa vigueur, il faut ajouter sa forte compréhension du Coran. Comme les deux autres Califes (Omar et Ousmane) Ali fut lui aussi assassiné à sa 63e année de vie dont 4 ans et 3 mois de Califat. Avec lui prit fin la grande tradition islamique des califats.

L'amour et la crainte de Dieu, le courage dans le combat, la grandeur de foi, voilà autant de qualités qui ont caractérisés les pionniers de l'islam. La conduite de ces quatre califes doit servir d'exemple à tout gouverneur qui se soucie réellement de l'avenir de son peuple.

Que Dieu soit satisfait d'eux.

**KABORE Abdoul Karim**  
ENEP de Bobo

## PORTRAIT

### BILAL, le premier muezzin de l'Islam

*Au moment où l'idéologie judéo-chrétienne soutenait la thèse selon laquelle l'âme du noir serait vouée à la damnation, Bilal l'éthiopien apparût en allié sûr du prophète de l'Islam. Grâce à ses qualités personnelles, le nom du muezzin de l'Envoyé d'Allah reste aussi inoubliable que celui de Abou Bakr, d'Omar et d'Osman.*

*Cependant, au-delà de ce titre de muezzin, la personnalité de Bilal nous rappelle plus d'une leçon. Tirons-en quelques enseignements.*

**B**ilal Bin Rabah était un homme très brun, mince et chétif, grand de taille, aux cheveux touffus et aux épaules étroites. Esclave de naissance, sa mère étant une servante des Banî Joumah, il se mit au service de cette tribu mecquoise. Mais grâce à l'intégrité de sa foi et à la valeur intrinsèque de la religion qu'il avait embrassée, il occupe une place de choix dans l'histoire des saints serviteurs de l'Islam.

#### De l'intégrité de Bilal Bin Rabah

Bilal, l'esclave noir, s'occupait des troupeaux de chameaux de Banî Joumah moyennant quelques poignées de dattes pour survivre. Il était donc à la merci de cette tribu lorsqu'il apprit les nobles caractères de Mouhammad (SAW). Il se rendit auprès de lui et reçut la lumière de l'Islam. Oumaya Bin Khalaf, un des dignitaires de Banî Joumah, ne pouvant admettre que son esclave se convertisse à la nouvelle religion, va soumettre Bilal à des tortures à la hauteur de la haine qu'il avait pour l'Islam. En compagnie des autres maîtres de Bâni Joumah, à l'heure où le désert devenait un enfer de chaleur, ils mettaient le pauvre Bilal torse nu sur les pierres puis transportaient avec plusieurs autres une roche toute brûlante qu'ils plaçaient sur sa poitrine. Bilal, malgré la fureur de la terreur, refusait de reconnaître la divinité des idoles mecquoises Lat et Ouza. Au contraire il ne cessait de répéter son "Hymne éternel" : "Ahad, Ahad, Ahad" pour témoigner de l'unicité d'Allah. Ses maîtres l'assujettissaient à la chaleur du rocher jusqu'au coucher du soleil, puis ils le faisaient traîner par leurs garçons dans les montagnes et les rues de la Mecque la main entourée de chaînes. La nuit venue, ils essayaient de le convaincre pour que le lendemain il dise du bien de leurs dieux et bénéficié de la liberté.

Alors au lever du soleil, Oumaya se rassurait : "Tant mieux, le soleil de ce jour ne se couchera pas avec la conversion de cet esclave noir". Mais, hélas ! C'était peine perdue. La foi de Bilal ne s'est jamais éclipsée avec le soleil. C'est plutôt les idoles Lat et Ouza et leurs défenseurs qui ont disparu avec la fin de l'obscurantisme de la djahélie (l'ère anti-islamique).

Abou Bakr Siddiq ayant trouvé son frère en Islam entre les mains de ses bourreaux, proposa plus que son prix de l'acheter à Oumaya. Celui-ci ne pouvait que s'en réjouir puisqu'il était au bord de la déception : soit il perdait de manière totale son esclave en lui otant la vie soit il le gardait avec sa foi. C'est ainsi qu'Abou Bakr sauva la vie de son frère des griffes de Oumaya. Bilal venait de prouver aux yeux du monde que la vraie liberté de conscience et la souveraineté humaine ne capitulent jamais devant les tortures. Grâce à la sincérité de sa foi, l'esclave noir s'est moqué de la mécréance en supportant de façon stoïque sa barbarie. Il venait d'être un maître pour toute l'humanité dans l'art du respect de la conscience, de la défense de la liberté et de la souveraineté. Cela lui a valu l'estime du Messager de la providence terrestre et céleste qui lui confia une des nobles tâches dans l'Islam : l'Appel à la prière.

#### Du rôle de Bilal dans l'Islam

Après l'hégire, le Prophète (SAW) reçut l'ordre d'appeler publiquement à la prière avant de l'accomplir. Bilal Bin Rabah fut promu à la fonction apparemment banale mais noble aux yeux d'Allah. Il eut l'honneur d'appeler cinq fois par jour le Prophète (SAW) et ses alliés au rendez-vous d'Allah : la çalat.<sup>2</sup> Avec sa voix tendre et chaude, il remplissait leurs oreilles et leurs coeurs puis les Tahlils<sup>3</sup> et les Takbirs<sup>4</sup> résonnaient à l'horizon. Bilal vécut avec le Messager d'Allah (SAW), participa à

toutes les expéditions de défense et de promotion de l'Islam, faisant montre de sa reconnaissance pour cette religion qui l'a tiré des ténèbres à la lumière, du service des hommes au service de Dieu, de l'esclavage à la liberté. Le prophète (SAW) disait à son propos : "C'est un élu du paradis" et le Khalif Omar bin Khattab le mentionnait souvent en ces termes : "Abou Bakr notre maître, a affranchi notre maître".

Voilà que l'esclave noir était devenu le maître des arabes grâce au miracle de l'Islam, à la lumière du sceau des prophètes, Mohammad bin Abdoullah (P.S.L.).

Cependant Bilal ne s'est jamais vanté avec ces compliments qui lui étaient adressés en abondances. Au contraire, sa modestie en souffrait énormément ; il baissait la tête en disant, alors que ses yeux se remplissaient de larmes, "je ne suis qu'un Ethiopien... j'étais esclave dans un passé très récent". Et un jour, lorsqu'il partit avec son frère pour demander deux soeurs en mariage, il s'adressa à leurs géniteurs en ces termes : "Moi, je suis Bilal et voici mon frère, deux esclaves d'Ethiopie... Nous étions égarés et Allah nous a guidés vers le droit chemin, nous étions esclaves et Allah nous a affranchi... si elles acceptent de se marier avec nous, louange à Allah, sinon Allahou Akbar".<sup>5</sup> Lorsque le Prophète (SAW) rejoignit son Seigneur, Bilal demanda au Khalif Abou Bakr la

permission de continuer l'effort dans la voie d'Allah hors de Médine. Celui-ci désirant le garder auprès de lui, lui proposa de rester pour continuer d'appeler les fidèles à la prière. Bilal, se rappelant du Prophète (SAW), fondit en larmes et dit : "Je n'appellerai plus à la prière après le messenger d'Allah". Et quand le Khalif voulut insister, il fit de nouveau montre de son attachement à la liberté de conscience en repliquant avec tout le respect qu'il avait pour Abou Bakr : "Ô Khalif de l'envoyé d'Allah, si tu m'avais affranchi pour être à ton service, soit (je reste) mais si tu l'avais fait pour l'Amour d'Allah, alors laisse-moi aller servir Dieu". C'est alors que Bilal rejoignit Damas en syrie où il milita pour la cause d'Allah jusqu'à la fin de ses jours.

Oui, Bilal Bin Rabah s'en est allé après nous avoir enseigné la leçon de la résistance et de la victoire de la foi sur la terreur et la barbarie de la mécréance. Que ceux qui savent encore lire dans l'histoire, en profitent ; c'est bon pour le moral.

Nouhoun BAGAYOGO

1. "Unique, Unique, Unique" sous entendu Allah est Unique.
2. La prière musulmane
3. Formule de témoignage en ces termes "Là illaha illallah" (il n'y a de divinité sauf Allah)
4. Formule de glorification d'Allah en ces termes : "Allahou Akbar" (Dieu est Grand)

#### LES INVOCATIONS DU MUSULMAN AU COUCHER

**D**ans la sunna, le moment de se coucher est un instant de grande spiritualité. Le croyant veillera à ne dormir qu'en état d'ablution. En cas de rapports intimes, la petite ablution est recommandée pour dormir, si on ne peut pas faire la grande.

Le croyant s'étendra sur le côté droit, le visage tourné vers la qibla, la tête dans la paume droite, la main gauche pendant le long du corps. Voici des invocations parmi tant d'autres à réciter :

- le verset du trône : 2 : 255
- les deux derniers versets de la sourate 2
- les 3 dernières sourates.

Pour terminer : "Allahoumma anta - Khalaqtaha nafsî. Wa anta tawafaha. Laka mamataha wa Mahyatta. In Ah

y'Ahtaha fah-fazha. Wa in amataha, fag-firlaha. Allahoumma inni as-alouka alyiyya" (D'après Ibn Omar - Muslim).

Quand on voit quelqu'un dans le malheur ou la peine Omar et Abou Horeïra (V.A.) rapportent que le messenger (PSSL) a dit : "Celui dont le regard tombe sur quelqu'un dans le malheur ou la peine et lit ce doah, cette affliction ne lui arrivera pas".

"Al-hamdoulli hahil-la afaani mim mab-talaka bini. Wa faddalani ala kassirim-mini man khalaka taf-dila".

"Louanges à Allah qui m'a protégé d'une telle affliction et du malheur qui te passe et m'a témoigné sa faveur comparativement à bien d'autres créatures".

TIEMTORE Tiego

## La spiritualité en Islam (Suite de l'Appel N°26)

**R**especter les prescriptions de Dieu est nécessaire mais pas suffisant. Il faut également éviter les interdits. Les péchés salissent et alourdissent le croyant. " Dieu est pur et n'accepte que ce qui est pur ". nous dit un Hadith. En plus, le voyage vers Dieu n'étant pas aisé, plus on est léger, plus on a de chance de le réussir.

La deuxième étape est un vaste champ ouvert sur la pratique des Nafilas (pratiques surrogatoires). Ces Nafilas regroupent les prières et jeûnes surrogatoires les zikr, les aumônes... Deux éléments garantissent le succès dans les pratiques surrogatoires : la constance et la conformité aux enseignements du prophète Mohammad (PSL). On peut s'engager dans les Nawafils modérément un premier temps. Quand on aura acquis la constance dans une pratique on peut y ajouter une autre et ainsi de suite. La conformité à pour but de ne pas rendre vain nos actions. Le coran dit " suivez Dieu, suivez son prophète ne rendez pas vos actions vaines. " C.S ? V ?

C'est par les pratiques surrogatoires que certains seront plus proches de Dieu que d'autres puisque nous sommes tous astreints au respect des pratiques obligatoires. La spiritualité est une affaire de tous les instants, car toutes nos actions influent là dessus soit positivement soit négativement.

Quelle méthode utiliser pour acquérir la spiritualité ? Nous vous proposons celle de Ben Halima Abderraouf tirée de son livre **la voie spirituelle : méthode pratique** publié aux éditions le Figuier. Sa méthode a le mérite d'être simple et surtout de s'attacher au coran et à la sunna. Elle est également pratique puisque permettant à l'individu de se situer d'abord avant d'envisager de s'améliorer.

Le livre comprend 9 chapitres que l'auteur considère comme des niveaux. Il commence par 3 niveaux " négatifs ", " ténébreux " et se poursuit par 6 niveaux de foi ou " degrés de lumière ". Le 1er niveau ténébreux est celui de l'orgueil. L'auteur rappelle la gravité de l'orgueil en citant le prophète ( PSL) " N'entrera pas au Paradis quiconque a un atome d'orgueil dans le coeur ". Définissant l'orgueil, le prophète ( PSL) a dit " c'est le refus de la vérité et le mépris des gens ". Donc s'attacher à sa propre personne au point de ne pas être disposé à recevoir un conseil est une marque d'orgueil. L'autre face de l'orgueil c'est le mépris des autres. " Il ne connaît rien. Sa prière n'est pas correcte... " Si vous êtes habitués à ces expressions. Attention ! Il ya des germes d'orgueil dans votre coeur. La solution pour ne pas sombrer dans cette étape ténébreuse consiste à tendre l'oreille quand on nous conseille et à

choisir ce qui est bon. " Ceux qui prêtent l'oreille à la parole puis suivent ce qu'elle contient de meilleur ". 39/18

Il ne faut également pas fouiller les défauts des autres pour les sous-estimer ensuite.

Le second niveau ténébreux est l'amour du bas-monde. Le bas-monde est représenté par l'argent, la nourriture, les habits, le luxe, les femmes, la maison, la famille... L'auteur déclare que : " la cause profonde de toute faiblesse dans la pratique religieuse est la faiblesse de notre attachement à Allah et la force de notre attachement aux créatures ". L'auteur illustre cette affirmation avec des exemples que tout musulman doit méditer. Le premier exemple touche à l'accomplissement de la prière dans sa période alors qu'on se trouve au service. Que faire ? Obéir à Allah et déplaire au patron ou obéir au patron et déplaire à Allah ? En fonction de l'attitude de pire on marque un attachement à Dieu ou au bas monde.

Le second exemple touche à une expression facile à prononcer comme " Soubhan Allah " qui rapporte gros demain et qu'on néglige aujourd'hui. Pourtant, quand on perd une pièce de 50 F centimes on la ramasse, 20 F centimes aussi, 5 centimes souvent on ne se donne pas la peine de ramasser. L'auteur compare le temps qu'on perd sans dire " soubhan allah " à ces 5 centimes qu'on néglige de ramasser. Par un calcul ingénieux qui consiste à diviser 5 centimes par la valeur de soubhan Allah. Le résultat est une part de foi de 1.10-19.

" Ceux qui veulent la vie présente avec sa parure, nous les rétribuons exactement selon leurs actions sur terre, sans que rien leurs en soit diminué. Ceux-là n'auront rien dans l'au-delà que le feu. Ce qu'ils auront fait ici-bas sera un échec, et sera vain, ce qu'ils auront oeuvré ". 11/15-16

Comment sortir de l'attachement de ce bas-monde ? L'auteur propose de donner, donner ( argent, temps, nourriture, pardon, conseil et service ...) Pour les biens il faut donner ce qu'on nous demande, donner le plus cher et adopter la simplicité du mode de vie du prophète (PSL) permet de donner avec foi et amour. " Vous n'atteindrez la (vraie) piété que si vous faites largesse de ce que vous chérissez " 3/92. Le dernier niveau des ténèbres est celui de l'ostentation. Il s'agit ici de rechercher l'agrément des gens en lieu et place de celui de Dieu. Par exemple on prie tout seul en récitant le coran de la façon la plus ordinaire, quand on sent quelqu'un s'approcher on embellit

sa voix. L'ostentation prend racine avec la vanité, le goût de l'appréciation des autres. Pour s'en sortir il faut être sincère dans tout ce qu'on fait. S'il arrive que des gens nous flattent pensons à ce

que disait Abou Bakr dans cette situation : "O Allah, tu connais mieux mon intérieur que moi-même, et je le connais mieux qu'eux. Alors ne me fais pas tromper par les paroles, fais que je sois mieux que ce qu'ils pensent et pardonne-moi ce qu'ils ignorent".

Au sortir de ces 3 ténèbres on envisage les 6 degrés de lumière.

Le premier degré de "lumière" qu'il a intitulé "Allah le créateur" permet à la personne de sortir de l'inconscience pour réaliser que lui-même et tout ce qui l'entoure est l'oeuvre de Dieu. Le moyen pour sortir de l'inconscience est le Zikr (évocation d'Allah.). Il faut le faire deux fois par jour de préférence avant le lever et le coucher du soleil. Il propose au minimum le Zikr comme base de départ :

\* Cent tasbih : "Soubhan Allah (Perfection d'Allah), wal Hamdou lillah, wa la illaha illa Allah, wa Allahou Akbar, Wa la hawla wa la qouwata illa billah" (Perfection à Allah, louange à Allah, il n'y a aucun Dieu sauf Allah, Allah est le plus grand, la force et le pouvoir ne sont qu'à Allah)

\* Cent prières sur le prophète Mohammed "Allahoma Salli"

\* Cent Ast-aghfirou Allah

\* Lire un Hizb (1/60) du coran

En faisant ce Zikr, il faut se départir des pensées mondaines, faire l'effort de comprendre ce que l'on dit pour que cela pénètre notre coeur. "ceux dont les coeurs frémissent quant on mentionne Allah, et quand ces versets leur sont récités, cela augmentent leur foi". 8/2

L'auteur met en garde contre les murmures sataniques et les divagations de notre imagination qu'il ne faut pas confondre avec les illuminations divines. Pour y échapper, il faut connaître distinctement le licite et l'illicite, le vrai et le faux.

Le second niveau de lumière ( la science d'Allah) insiste sur la bonne adoration. Adorer Dieu comme si on le voyait car lui nous voit. Pour atteindre la perfection dans la prière la compréhension de ce que nous disons est indispensable. La prière ne doit pas se réduire aux paroles et aux gestes mais l'esprit et le coeur doivent aussi être présents dans la prière. En améliorant notre prière, Allah par Sa grâce, peut récompenser nos prières en les alignant sur la meilleure. "Voilà la récompense des bienfaisants afin qu'Allah efface les pires de leurs actions et les récompenses selon ce qu'ils auront fait de meilleur." 39/34-35.

Le 3è niveau de lumière, "Certitude sur Allah" doit nous amener à comprendre que Allah est témoin de tout ce que nous faisons et sur toute chose il est capable. Avec cette crainte de Dieu, la crainte des créatures disparaît et notre coeur se tranquillise avec le souvenir de Dieu.

Persuadé de l'omnipotence de Dieu, on s'en remet à Dieu dans toutes les circonstances. "Et celui qui s'en remet à Allah (qui a confiance en Allah), il lui suffit" 65/3. Avec cette confiance, Allah devient notre premier recours dans n'importe quelle difficulté et on fait appel à Lui avec les invocations enseignées par le prophète Mouhammad (SAW).

Le 4è niveau de lumière, "Certitude sur le monde caché", nous permet de croire à ce qui est métaphysique autant que nous croyons en ce qui est matériel. L'Enfer, le Paradis, les Anges, le jour du jugement deviennent pour nous comme une réalité palpable. En ce moment nous agissons dans ce monde en tenant compte de cette réalité. Pour y parvenir, nous devons apprendre les textes de la religion concernant le monde caché, y réfléchir, les méditer en profondeur. Il faut aussi se rappeler quotidiennement de ce monde caché. En ce moment en ayant le paradis par exemple à l'esprit on ne l'échangera pas avec ce monde qui devient tout petit à nos yeux.

Le 5è niveau de lumière, "Certitude sur les actions", nous attache solidement à la pratique du Prophète (PSL) qui est le chemin du succès. Nous sommes convaincus de la valeur des actions que nous posons et de la grandeur de leur récompense. Ainsi quand le matin Satan nous propose de garder le "confort" du lit au lieu de faire la prière de Soubh à son heure, notre certitude par rapport au monde caché, la grandeur de la récompense de Dieu pour une prière accomplie à l'heure et en groupe rendent le confort du lit négligeable et nous donne la motivation qu'il faut pour quitter le lit.

Le dernier niveau de lumière, "le but du Prophète", nous amène à partager ce plaisir de la foi et de la spiritualité avec les autres. Va-t-on se contenter d'échapper à l'enfer, d'accéder au paradis sans se soucier des autres ? Non. Nous devons être tristes pleins de soucis face à ceux qui sont égarés. Et comme le Prophète, nous allons leur tendre la perche salvatrice qu'est la prédication par la bonne exhortation. Le Prophète Mohammad a été envoyé comme miséricorde pour toute l'Humanité. Il nous revient donc de faire parvenir cette miséricorde à ceux qui n'en profitent pas.

Voilà une méthode parmi tant d'autres pour arriver au sommet de la spiritualité. Que Dieu fasse que nos coeurs soient de ceux qui s'apaisent quand la parole de Dieu leur est récitée.

*Alioune Diouf*

**NB : Ce livre peut être commandé par l'intermédiaire de l'AEEMB.**



## NIGER

### Des leçons d'une tragédie...

*Acta est fabula. La pièce est jouée. Il serait plus juste de dire qu'elle a encore été jouée. L'Afrique vient encore d'enregistrer un coup d'Etat sanglant. Ibrahim Baré Maïnassara président du Niger a été assassiné dit-on par sa propre garde. C'était le Vendredi 9 Avril dernier aux environs de 10H30 Mn.*

Ibrahim Baré Maïnassara, on s'en souvient est arrivé au pouvoir le 27 Janvier 1996 à la faveur d'un coup d'Etat. Un coup d'Etat non sanglant certes, mais un coup d'Etat tout de même. En 1996, Baré avait été accueilli en libérateur. Le Niger vivait alors une vie politique marquée par le blocage des institutions. Le Président et le Premier Ministre se livraient à un jeu fait de querelles mesquines qui conduisaient la démocratie nigérienne vers un péril certain. Ibrahim Baré Maïnassara (IBM) avait vu son putsh salué par les Nigériens. En lui, on voyait l'ATT (Amadou Toumani Touré) du Niger. Un militaire qui allait remettre la démocratie sur les rails et se retirer dans sa caserne. Du reste, ses premières déclarations laissaient croire qu'il avait fait ce coup d'Etat tout juste pour sauver la démocratie alors en péril. Mais hélas, comme l'appetit vient en mangeant, IBM sera candidat aux présidentielles de Juillet 96, organisée par la junte. Il est élu président du Niger avec 52,22 % de voix dans une élection fortement contestée par ses adversaires. La dissolution en pleine élection de la commission indépendante chargée de l'organisation du scrutin, laissera planer le doute sur la légitimité de Maïnassara. Sa présence à la tête du Niger sera logiquement marqué par de nombreuses crises et dissensions. Crises avec l'opposition, les mouvements de droits de l'homme et les syndicats, mais aussi dissensions au sein de l'armée. Cela aura sans nul doute contribué à sa mort tragique le 09 Avril dernier, dans l'indifférence presque totale de ceux-là même qui l'avaient acclamé aux lendemains du 27 Janvier 1996.

La mort du Général Baré confirme une fois de plus le difficile apprentissage de la démocratie par les africains. L'Afrique vient une fois de plus, de montrer qu'elle ne peut plus s'élever au-dessus de la contradiction de ses hommes politiques. Hier c'était l'Angola, le Libéria, le Tchad etc ; aujourd'hui on continue de couper gratuitement les bras en Sierra Leone, on s'affronte au Congo Démocratique... et on vient de tuer au Niger. Demain nous réservera certainement des situations plus inacceptables, tant les crises latentes sont légion. Que Dieu nous en préserve !

L'indifférence devant la mort du Géné-

ral Baré est caractéristique du ras-le-bol des populations devant le comportement et les promesses non tenues de leurs dirigeants. Des dirigeants qui, une fois au pouvoir, verrouillent les mécanismes de l'alternance et se pré-occupent très peu de l'avenir de leurs peuples. Ainsi, on organise des élections pour les remporter et on taille des codes électoraux sur mesure pour s'éterniser au pouvoir. Face aux revendications des populations et des syndicats, on déclare les caisses vides et pendant ce temps, on s'empiffre avec une minorité. Voilà ce qui entraîne le courroux des peuples.

Les peuples sont courrouvés à juste titre par l'injustice des dirigeants toujours enclin à sanctionner des adversaires, mais jamais prêt à punir les proches, même coupables de corruption, de détournement et de crimes. L'impunité et la corruption, c'est contre ces injustices que les peuples se sont toujours élevés ; eux à qui, à longueur de journées on demande de "serrer la ceinture". Quand les uns mangent pendant que les autres (ventres creux) regardent, il naît nécessairement des révolutions. C'est le triste visage que présente malheureusement les Etats africains. Si cette situation perdure, les coups d'Etat seront toujours légions avec toujours le même schéma : Assassinat du chef d'Etat, suspension des institutions, organisation de nouvelles élections, gestion chaotique du pays (avec pour maître mot l'injustice et la corruption), verrouillage des mécanismes de l'alternance,....

Le cycle se répétera aussi longtemps que les dirigeants ne seront pas justes et qu'ils ne seront pas des hommes de biens.

L'Imam Ali, dans les instructions qu'il a adressé à Malik Al-Achtar après l'avoir nommé Gouverneur d'Egypte en l'an 657 après Jésus Christ disait : " Rends justice loyalement et sans te soucier du fait que l'intéressé soit un de tes proches ou non. Si l'un de tes proches ou de tes compagnons viole la loi, prononce contre lui le châtiment prescrit par la même loi, même si cela t'es très pénible personnellement. Ce faisant, tu aura agi pour le bien de l'Etat. Si jamais les gens te soupçonnent d'être injuste envers eux sur n'importe quel plan, divulgue-leur le fond de ta pensée, et disculpe-toi de la sorte. De cette façon tout esprit sera

en harmonie avec le sens de la justice, et les gens se mettront à l'aimer. Cela exaucera ton désir de jouir de leur confiance".

Les instructions de l'Imam Ali sont d'une actualité déconcertante, tant les relations entre gouvernants et gouvernés ne sont plus faites de confiance. A propos de la confiance, Ali dans ses instructions disait encore à son gouverneur : " sache que la confiance et la bienveillance mutuelles entre le gouvernant et les gouvernés ne peut avoir lieu qu'à travers la bonne volonté, la justice et le service rendu, cultive donc la bienveillance chez les gens car seule la bienveillance te sauvera des troubles".

En clair, ce qui nous préservera des troubles c'est avant tout la justice. Mais c'est aussi l'obligation de servir le peuple et non de se servir. Servir avec loyauté, avec patriotisme et probité les intérêts de la collectivité nationale. Cela revient à gérer les ressources humaines, naturelles et financières avec rigueur et efficacité certes, mais dans la plus grande transparence. La transparence, c'est ce qui peut permettre aussi aux gouvernés de mieux comprendre l'action des gouvernants. On veut des salaires, la santé pour tous, la sécurité, mais on ne se pose jamais la question de savoir avec quels moyens ?

A priori, on pense que les gouvernants sont de mauvaise foi. On se convainc davantage qu'ils sont de mauvaise foi surtout quand on ne comprend rien à leur gestion et quand on se fie à leur train de vie. Et pourtant, très souvent c'est trop leur demander que d'exiger ce qui est au-delà des possibilités de l'Etat.

Les peuples doivent donc comprendre qu'ils sont et seront toujours responsables de leur destin. Les dirigeants quelques soient leurs talents ne pourront rien tant que les gouvernés eux-mêmes ne comprendrons pas que c'est par le travail qu'ils construiront l'avenir des nations. Autrement, la responsabilité de nos misères sera toujours imputée à nos responsables. Que nous les changeons par voie d'élection ou de putsh, nos revendications risquent de demeurer les mêmes. Et ceux que nous acclamerons aujourd'hui, demain nous les rejetons parce que non satisfaits de leurs prestations.

En attendant, que la tragédie du Niger serve de signes pour ceux qui réfléchissent... dirigeants comme gouvernés.

Sharif Souley

### La carte d'identité biologique

La carte d'identité Nationale, tout le monde connaît pour sûr sinon c'est bonjour les ennuis avec la Police...

Mais la Carte d'Identité Biologique, vous connaissez ? Pas trop. Pourtant, elle est aussi importante que la première. Voyez plutôt.

En effet la Carte d'Identité Biologique est l'ensemble des données fournies par les Examens paramédicaux qui montrent qu'untel est effectivement untel et pas un autre.

Voici un exemple : AminaT est née de parents eux mêmes issus d'une population du Nord. Elle a 22 ans et est de sexe féminin. Ses examens montrent une fille de 22ans

- de Groupe Sanguin O  
- Rhésus Négatif  
- d'Electrophorèse de Hb SC

En lisant son Groupe sanguin O le docteur lui dit : " Tachez de bien choisir votre conjoint car s'il est d'un Rhésus Positif vous risquez d'avoir des problèmes lorsque votre grossesse portera un enfant de Rhésus Positif. Il existe des solutions, mais coûteuses".

Le problème dont parle le docteur est le phénomène de la foeto-destruction qui a lieu chez une mère Rhésus Négatif qui porte un enfant Rhésus Positif. Si la 1ère grossesse peut être sans trop de problèmes il faudra faire à la Mère dans le 72h (3jours) qui suivent l'accouchement (ou l'avortement) un vaccin d'anti-D qui peut atteindre 100.000 FCFA dans nos pharmacies. Si le vaccin n'est pas fait dans les 72h les autres grossesses d'enfant Rhésus Positif seront avortées (Beaucoup de nos sorcières peuvent être réhabilitées si nous arrivons à comprendre certains faits biologiques). Qu'Allah nous aide. A suivre (Hb SC).

AminaT Mas - Salam

## LES BALKANS, TOUJOURS LES MEMES

La tension actuelle en Yougoslavie située dans la partie de l'Europe dite des Balkans confirme tout le mal qu'une certaine opinion (très importante de surcroît) se fait du destin de cette région du monde. C'est à peine si on ne considère pas la région comme maudite. Qui n'a pas souvenir que la première guerre mondiale de 1914 - 1918 éclata suite à un assassinat perpétré à Sarajevo en Bosnie ? Pendant la seconde Guerre Mondiale il eut la campagne des Balkans (1940 - 1941). Plus loin dans l'histoire on rappellera la Guerre Russo-Turque (1877-1878) et Greco-Turque en 1897. Le conflit actuel n'est lui-même que la résultante de l'éclatement dans le sang et dans le feu de l'ex-grande Yougoslavie. Les barbaries serbes en Bosnie Herzégovine et en Croatie en 1994, 1995 et 1996 ; sont encore vivaces dans les mémoires. C'est que la région en elle-même est une mosaïque de peuplades qui n'ont pas toujours su dépasser leurs différences. Dans la seule ex-grande Yougoslavie, cohabitent tout une vingtaine d'ethnies. Serbes 36,3%, Croates 19,8%, Bosniaques 8,9%, Slovène 7,8%, Albanais 7,7%, Macedoniens 6%, Monténégrins 2,6%, Hongrois 450 mille, Turcs 100 mille et les autres ethnies 1,9%. Il existe en plus

une minorité d'Allemands, de Bulgares, de Grecs, de Hongrois, d'Italiens, de Slovaques, de Tchèques, de Tziganes, d'Ukrainiens, de Valaques. Ce qu'on appelle aujourd'hui Yougoslavie se compose de la Serbie et du Monténégro. La Serbie avec 5 millions 750 mille habitants dont 85% de Serbes et 3,5% de Musulmans logés la province du Kosovo, objet du bras de fer actuel. Peuplé en majorité d'Albanais, eux-mêmes majoritairement musulmans, le Kosovo vit dans la terreur depuis le 8 Août 1992 date à laquelle le parlement Serbe a voté le projet de colonisation de la province. Ce projet selon cette loi serbe sera financé par un prélèvement de 3% sur les revenus bruts des commerces privés et l'agriculture du Kosovo. Décembre 1992 marque le début du processus de (Serbisation) du Kosovo marqué par la dénomination des rues de Pristina (la capitale du Kosovo) qui reçoivent des noms de héros Serbes. C'est aussi le moment de l'émergence du chef de la ligue démocratique du Kosovo Ibrahim Rugova sur la scène politique. Une fois encore le feu est dans la maison (Balkan) depuis ce 26 mars 1999, date du déclenchement des bombardements de l'OTAN. L'histoire se répète tristement.

Hassan Aziz

### MA MERE

*Monde ici-bas, Champ de l'au-delà  
Monde sensible des passions imparfaites  
Monde spacieux, insolent et égoïste  
Que ferai-je dans ce champ  
pour toi, ma mère ?*

*Ma mère, toi qui m'a porté pendant neuf moi quand j'étais en caillot,*

*Ma mère, toi qui a passé sur la table de vérité de la sage-femme.*

*Ma mère, toi qui te parfumais des odeurs fétides de mes urines,*

*Ma mère, toi dont le beau sourire me réjouit*

*Ma mère, toi qui est responsable de la base précieuse de mon éducation,*

*Ma mère, toi qui m'a nourri de ton corps pendant trois ans*

*Ma mère, je te dois du respect, mais que je trouve insignifiant.*

*Ma mère, Dieu a dit à ton égard : " Ton Seigneur a ordonné de n'adorer que Lui. Il a prescrit d'être bon envers ses père et mère .. " S17 V23*

*" Nous avons expressément recommandé à l'homme ses père et mère, et sa mère s'étant doublement exténuée, le portant puis le mettant au monde ... " S31 V14*

*Ma mère, le prophète (SAW) n'a pas manqué de souligner ton importance en répondant trois fois de suite par :*

*" C'est ta mère " à une question d'un Sahaba qui lui demandait qui il devait mieux traiter.*

*Ma mère, quand je vois un enfant sur le dos de sa mère, mes pensées convergent vers toi.*

*Je pris le tout puissant d'accroître ta foi islamique et te récompenser en sa juste valeur.*

**OUEDRAOGO Kassoum Tech.  
Labo CHR Ouahigouya**

## Guerre en Yougoslavie Le calvère des Kosovars

Il fallu la bavure d'un pilote américain qui au lieu des colonnes de militaires serbes, à vider les chargeurs de son avion bombardier sur un convoi de Kosovars à la recherche d'une terre d'asile, pour que l'opinion internationale commence à douter de l'issue de l'opération " forces déterminées " en Yougoslavie. Avec la fin Avril l'OTAN (organisation du traité de l'Atlantique Nord) aura bouclé plus d'un mois de bombardement sans résultats probants. Le vrai mal que cette guerre de lâches a pu vraiment causer, est la mort de plus de 75 Kosovars bombardés alors que leur convoi fuyait la barbarie serbe au Kosovo. Paradoxe la situation quand on sait que la raison avancée pour déclencher les bombardement le 24 Mars 1999 était de protéger les Albanais du Kosovo en mettant un terme au régime fasciste du Président Yougoslave, le Serbe Slobodan Milosevic. Mais si jusque là les Kosovars n'avaient eu à faire qu'à la barbarie des miliciens serbes depuis le début de l'intervention des alliés de l'OTAN, leur situation s'est empirée. Les bombardements aveugles sur la Yougoslavie n'ont fait qu'aiguiser la cruauté du dictateur.

Obligés de fuir la repression Serbe qui s'est faite plus terrible, les Kosovars ont pris par centaine de milliers, le pénible chemin de l'exil avec toutes les souffrances inhérentes à ce voyage de tous les hasards. L'Albanie voisine du Kosovo accepte, pour des raisons ethniques vraisemblablement, les réfugiés avec sa situation d'état le plus pauvre d'Europe. En Macédoine par contre, la route de l'exil s'est révélée plus tortueuse pour les Kosovars. Parqués sans ménagement par l'armée macédonienne dans des véhicules ou des avions, ils sont simplement envoyés vers des destinations qu'ils n'ont pas souvent choisies. Des familles entières sont ainsi disloquées.

Les pays occidentaux, habitués à torpiller leurs opinions publiques, acceptent quelques réfugiés sur leur sol avec tout le tapage médiatique propre à ce genre (d'humanisme spectacle). Cette

sorte de bienfaisance hypocrite ne pouvait naturellement tenir la route pendant longtemps et cela d'autant plus que l'OTAN au fil du temps semble plus préoccupée à en découdre avec Slobodan Milosevic qu'à secourir les Albanais du Kosovo en détresse. Le refus manifeste de soutenir par les armes les combattants de l'UCK en lutte depuis pour l'indépendance du Kosovo, est la preuve manifeste du double jeu des alliés dans l'opération dite : " forces déterminées ".

Où est donc cette détermination lorsqu'on refuse la solution à même de mettre le plus rapidement en déroute les forces de repression serbe ? Il est indéniable, que dotée des mêmes moyens militaires que les milices de Milosevic l'UCK, l'armée de libération du Kosovo aurait vaincu depuis la machine de mort de la Serbie. Les tonnes de bombe déversées jusque là sur la Yougoslavie n'ont servi à rien puisque la machine repressive du régime de Belgrade que l'OTAN dit avoir considérablement affaiblie, continue de servir au Kosovo. Les atrocités Serbes sur les civils Kosovars (viols, exécutions collectives, déportations, incendies de maison et destructions de papiers d'identité etc....) se poursuivent de plus bel. Les milices Serbes ouvrent et ferment les frontières aux réfugiés en fuite à leur bon vouloir. Les témoignages qui se multiplient sur les pratiques criminelles des soldats yougoslaves au Kosovo font douter de plus en plus les opinions occidentales de l'efficacité réelle des frappes aériennes. L'OTAN a beau renforcer son arsenal par des porte-avions et des hélicoptères Apaches spécialisés dans la lutte antichars, elle est bien consciente enfin que la guerre dans les airs ne viendra jamais à bout des serbes. L'option terrestre que les alliés ont vite fait d'écartier dès le début par peur simplement est aujourd'hui la seule solution pour sauver la face de l'OTAN dans le borbier yougoslave.

Hassan Aziz

## Il y a un bruit qui court que...

**L**a médisance est une maladie endémique qui fait de grands ravages au sein de notre Communauté. Elle finira sans doute par tous nous contaminer si nous ne cessons pas immédiatement d'entretenir la contagion.

La médisance est un véritable fléau qui fait plus de victimes, de par le monde, que toutes les maladies et les accidents réunis. Elle ne se contente pas de briser les coeurs, elle divise les amis, détruit les familles et menace la réputation - parfois la vie - de ceux qui en sont la cible.

\* Ces derniers se demandent à juste titre, ce qui a pu déclencher les cancans dont ils sont l'objet. Bien qu'il n'ait pas, on s'en doute bien, de réponse type, on peut dire qu'en général, les rumeurs émanent d'individus qui cherchent avant tout à se mettre en valeur, que ce soit pour se justifier, par jalousie, par vengeance, par vanité ou par simple bêtise. Pour y parvenir, ils n'hésitent pas à faire tomber le blâme sur autrui, à insi-

nuer, à recourir à des fausses accusations, à mener des intrigues ou carrément à fomenter des complots.

\* La technique - si l'on peut - décemment parler de technique - est des plus rudimentaires. Il suffit de nuancer les vérités, de faire des additions " innocentes " aux propos qui nous sont rapportés, de déformer quelque peu les déclarations ou de mélanger l'ordre des événements en vue de les rendre plus " justes ". De toutes façons, il faut admettre qu'en général, dans les conversations, nous n'enregistrons que ce que nous voulons bien et non ce qui a été dit effectivement. De ce fait, lorsque nous rapportons ce que nous avons entendu - ou plutôt ce que nous avons bien voulu entendre - nous modifions, consciemment ou pas, notre propos qui sera lui-même absorbé de la même manière par nos interlocuteurs.

\* La médisance est d'autant plus insidieuse qu'elle contient souvent des parcelles de vérité, sous une forme plus ou moins nuancée. Par

ailleurs, les mensonges, les faux témoignages "émis" par sous-entendu ou par omission sont plus fourbes que s'ils étaient exprimés délibérément. Il est bien rare que nous nous posions sérieusement la question sur la véracité de ce qui nous est rapporté lorsque et sur notre propension à dire la pure vérité lorsque nous racontons un événement ou nous propageons ce que l'on nous a confié. En bref, nous colportons les ragots sans jamais en vérifier la source et, à force de les répéter, nous finissons par les croire nous-même.

\*Le pire est que souvent c'est plus par méchanceté que nous procédons ainsi, car généralement nous entretenons avec nos " victimes " d'excellentes relations. Mais, honnêtement, comment peut-on prétendre vraiment aimer quelqu'un si par notre médisance, nous sommes prêt à le rendre malheureux, à lui faire perdre parents et amis, à ruiner sa réputation ou à mettre sa vie en danger.

\*Si cet article a pu contribuer à vous faire prendre conscience que la médisance est malfaisante et si vous souhaitez vous amender, voici deux ou trois suggestions fraternelles :

D'abord, avant de dire ou de répéter quoi que ce soit sur quelqu'un, vous devez au moins vérifier que les " informations qu'on vous a rapportées sont absolument fiables ". ( Ô vous qui avez cru ! si un pervers vous apporte une nouvelle, voyez bien clair [ "de crainte" ] que par inadvertance vous ne portiez atteinte à des gens et que vous ne regrettiez par la suite ce que vous avez fait - Coran S49/ V6\_ ).

Ensuite, quand bien même les faits seraient avérés, vous devez vous demander si c'est faire oeuvre pieuse que de colporter des commérages qui feront inmanquablement du tort à autrui. ( Dieu ne sera pas compatissant envers celui qui ne fût pas compatissant avec les gens - Bukhary 97/2/1- ).

Et enfin, dites vous bien que si vous n'apprécieriez guère qu'on agisse de cette façon avec vous il en va de même pour les autres. ( N'est véritablement croyant que celui qui désire pour autrui ce qu'il désire pour lui-même - Bukhary 2/6 - ). il n'ya plus qu'a s'y mettre.

Daniel Youssef Leclecrq

## LA FABULEUSE HISTOIRE DE SAABIT

**C**'est un récit qui mérite d'être narré tant aux enfants qu'aux adultes. Ce récit exprime les vertus de l'éducation, la récompense de la chasteté, les devoirs des parents. Il illumine le cœur, l'esprit et l'âme. Raconté de génération en génération, voici pour vous l'histoire de Saabit.

C'était à Kouffa (Irak) un bédouin se promenait. Saabit, il s'appelait. Une faim le tenaillait. Il voulut résister mais ne le put. Autour de lui, s'étendait à longueur de vue un champ de pomme. Saabit cueillit une pomme qu'il commença à manger. Il savait qu'il n'avait pas la permission du propriétaire du champ. Mais que faire devant la faim ? Saabit, logiquement ne peut terminer sa pomme, car assailli de remords. Il entreprit de rechercher le propriétaire du champs pour lui demander pardon. Pour avoir mangé une moitié de pomme qui ne lui appartenait pas ! Quelle grandeur d'âme ! Quel sens du repentir ! Quelle éducation !

Saabit retrouva le propriétaire du champ après maintes indications. Il lui raconta tout. Et sollicita évidemment son pardon. Avant que n'arrive un jour où il serait trop tard. Le vieux propriétaire écouta Saabit raconter son histoire. Il fut pris d'admiration devant l'élégance morale et la grandeur d'âme de

ce jeune homme, qui pour une moitié de pomme, se faisait tant de soucis. Pour lui, c'est un signe qui ne trompe pas. Il y a une foi véritable chez le jeune musulman - il songea au don qu'il pouvait bien lui faire en récompense de son geste de piété. Il dit à Saabit : " *Je t'ai compris. Mais je ne peux te pardonner qu'à une seule condition : que tu épouses ma fille* ".

Saabit n'en croyait pas ses oreilles. Lui qui venait pour se faire pardonner et en retour, on lui propose une épouse ! Le vieux enchaîna : " *Ma fille est sourde, aveugle, muette et handicapée* ".

Leurs regards se croisèrent. Un silence lourd planait. C'était comme si le temps avait arrêté sa marche. Quand Saabit sortit de sa méditation, s'était pour dire oui à la proposition du vieux propriétaire. Il s'était rappelé de la miséricorde divine qui transformait les mauvaises actions en bonne, quand il y a repentir. Il mit toute sa confiance en Dieu et accepta la fille. Le vieux lui pardonna et le mariage fut célébré.

Quand après le mariage, permission lui fut donnée de voir son épouse, Saabit, le cœur battant la chamade, se dirigea vers la demeure conjugale. Il lança le Salam pour s'annoncer. La nouvelle Mariée répondit. Première surprise : on lui avait dit qu'elle était

sourde-mutue, il s'avança, la Mariée se leva et vint à sa rencontre, les yeux luisants. Deuxième surprise. Elle n'était ni aveugle, ni handicapée comme on le lui avait dit. Saabit était dépassé par les événements. La femme qui se trouvait devant lui ne ressemblait pas à la description faite par son père. Pour se rassurer il conta son aventure à sa nouvelle femme. La Mariée, imperturbable durant tout son récit, lui dit, à la fin : Mon père n'a pas menti. Je suis aveugle car je ne regarde que ce qui plaît à Dieu. Je suis aveugle à ce qui m'éloigne de Dieu. " *Dis aux croyantes de baisser leurs regards et d'être chastés* " Sourate 24 : 31. Je suis muette car ma langue ne sert qu'à dire du bien. Je ne prononce pas de paroles qui ne plaisent pas à Allah. " *Ô vous les croyants ! Craignez Dieu parlez avec droiture* " Sourate 33 : 70. Je suis sourde parce que je n'écoute que ce qui fait plaisir à Allah. Je n'écoute pas des futilités. " *Ceux qui se détournent des futilités* " 23 : 3. Je suis handicapée parce que je ne vais pas partout ; quand je marche, mes pieds m'amènent en des endroits où j'aurai des récompenses. " *Ceux qui marchent humblement sur terre et qui, lorsque les ignorants s'adressent à eux, disent : Salam* " 25 : 63. Voilà pourquoi mon père t'a dit

que j'étais aveugle, sourde, muette et handicapée. Saabit eut des larmes de joie. Il consuma son mariage. Le fruit de cette union fut l'Imam Abou Hanifa, l'un des 4 Imams fondateurs des écoles juridiques islamiques.

Abou Hanifa est la récompense d'une bonne éducation de sa mère, de la foi de son père. Dieu n'est pas injuste. Une bonne graine semée dans une terre fertile donne de beaux arbres, de belles branches et de beaux fruits.

La chasteté, la foi, le repentir, la crainte de Dieu, avant l'au-delà procurent au croyant une récompense terrestre. Des jeunes filles comme celle-ci, notre société en demande !

Des pères soucieux de l'éducation de leurs enfants comme ce vieux, notre monde en a besoin ! Des croyants craignant Dieu comme Saabit, ça ne court pas les rues !

Les chefs de famille, les jeunes, les pédagogues ont tous des leçons à tirer de l'histoire, réelle de Saabit. La véritable éducation, c'est d'armer moralement, spirituellement, intellectuellement et physiquement un individu pour qu'il soit utile à lui et à sa société. La véritable éducation, c'est celle qui conduit les hommes à Dieu.

TIEMTORE Tiego

"DISTRAYEZ-VOUS ET JOUEZ. JE DÉTESTE QU'ON DISE QUE VOTRE RÉLIGION EST RIGIDE" (HADITH)

Sharif Souley

## MOT CACHE N° 27

Mot Caché N° 26

Bataille, Capitaine, Char, Cible, Colonel, Combat, Commandant, Commando, Elite, Force, Front, Fusil, Général, Mine, Missile, Plan, Soldat, Tir, Unité

Mot de 6 lettres

C	C	E	L	L	I	A	T	A	B
A	O	I	S	O	L	D	A	T	C
P	M	M	B	N	A	L	P	O	T
I	M	I	M	L	R	G	L	I	A
T	A	S	E	A	E	O	R	U	B
A	N	S	T	U	N	I	T	E	M
I	D	I	I	E	E	D	C	E	O
N	O	L	L	R	G	R	A	H	C
E	R	E	E	E	O	M	I	N	E
T	N	O	R	F	U	S	I	L	T

## CROISEMENT N° 16

CROISEMENT N° 016

Complétez les mots avec les lettres suivantes

E-E-E-L-N-N-O-R-S-S-T-U

	B		A		A		A		
C		I		O		I			E
	I		G		I		N		
A		P		R		E		R	
	T		I		I		L		
C		N		R		P		T	
	L		E		R		R		

## MOTS CROISES N° 27

MOTS CROISES N° 028

Horizontalement

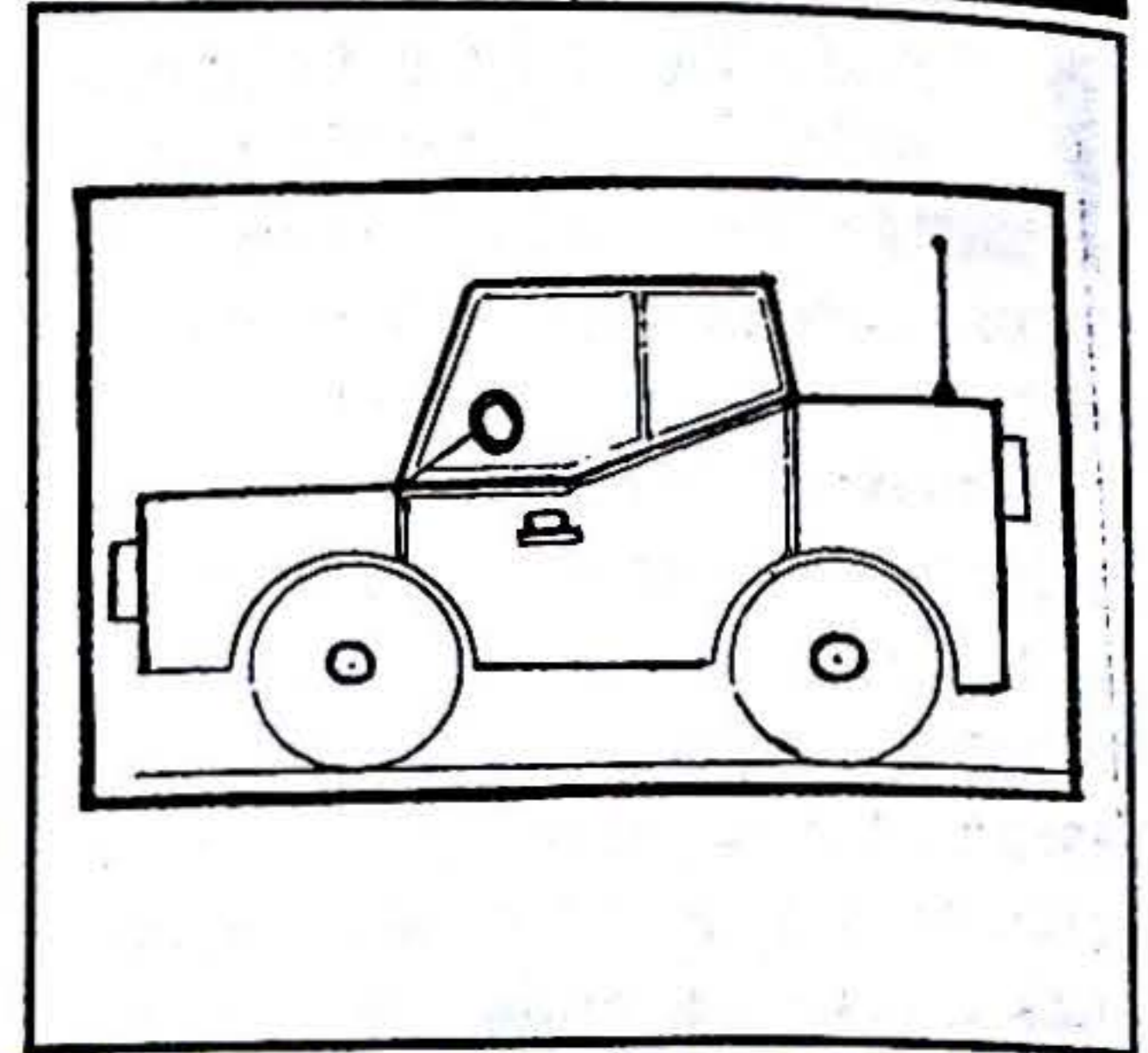
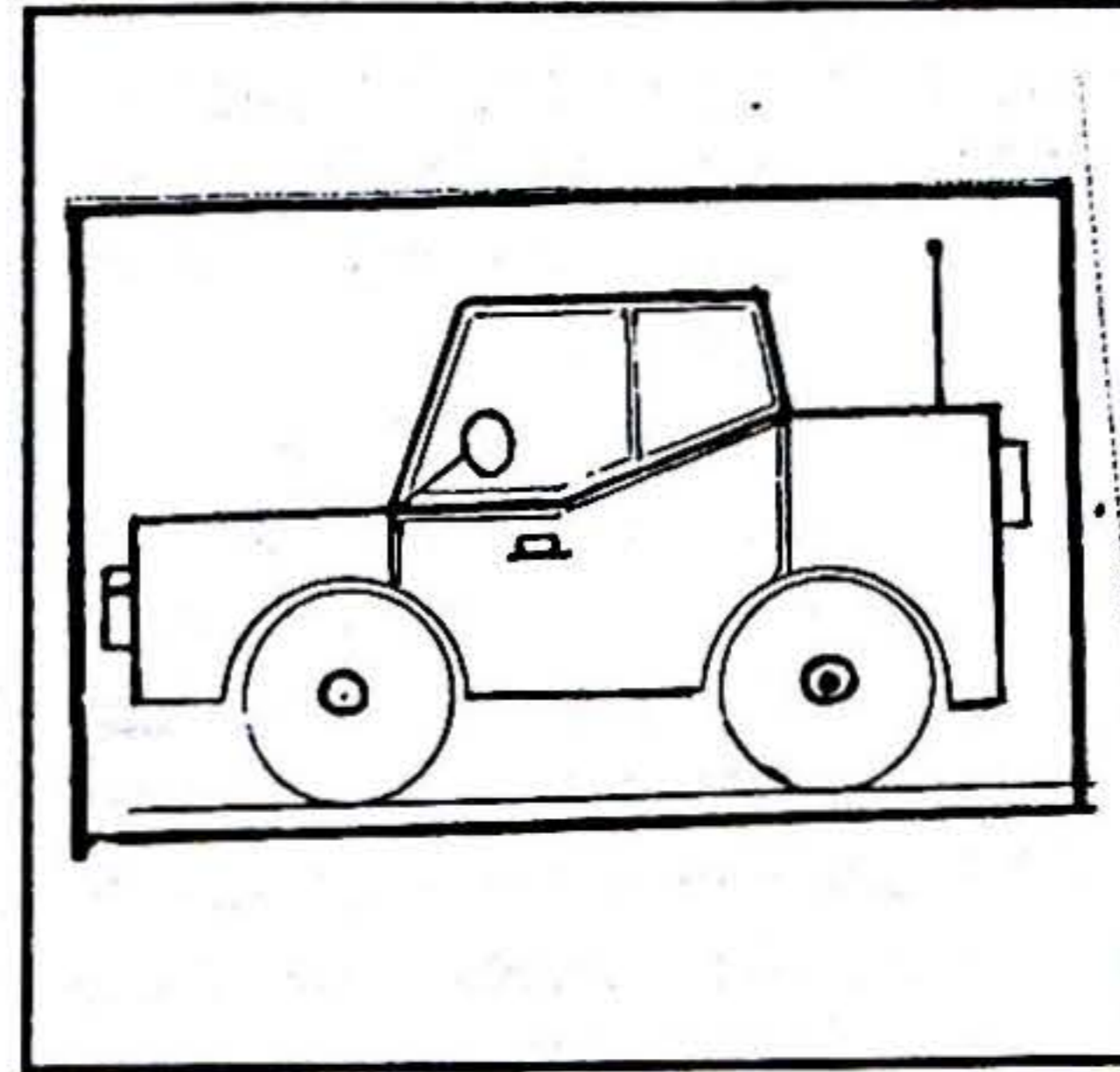
I - Information en exclusivité. II - Vitesse d'Exécution d'une oeuvre. III - Beau. IV - Conjonction

Verticalement

1 - Ensemble de marchandises gardé en réserve.  
2 - Pronom démonstratif - Mammifère d'Amérique du Sud.  
3 - Absence de lumière. 4 - Ouverture ménagée dans un mur.  
5 - Sport qui oppose des équipes de cavaliers.

	1	2	3	4	5
I					
II					
III					
IV					
V					

## LES 5 DIFFERENCES



## SOLUTIONS LES 5 DIFFERENCES

1 Phare 2-roue 3-volant 4-antenne 5-portière

## SOLUTIONS AUX JEUX PRECEDENTS

CROISEMENT N° 015

E	J	E	F					
I	N	D	U	S	T	R	I	E
T	S	E	C					
C	E	N	T	R	I	S	T	E
N	I	N	I					
E	D	U	C	A	T	I	O	N
U	E	E	N					

SOLUTION MOT CACHE N° 027 :

MOTS CROISES N° 027

	1	2	3	4	5
I	A	P	P	E	L
II	B	O	I	T	E
III	C	U	L		V
IV	E	L	E	V	E
V	S	E	S		R

ECONOMIES

## ARRETE N° 58 /MEF/SG/DGTCP/DAMOF PORTANT AGREMENT DE LA MUTUELLE BAITOUL MAAL

### Le Ministre de l'Economie et des Finances

Vu la Constitution;

Vu le Décret n° 99-0003/PRES du 11 janvier 1999, portant nomination du Premier Ministre;

Vu le Décret n° 99-0004/PRES/PM du 14 janvier 1999 portant composition du Gouvernement du Burkina Faso;

Vu le Traité du 14 novembre 1973 constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine;

Vu la Loi N° 59/94/ADP du 15 décembre 1994 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit;

Vu le Décret N° 95 - 308/PRES/MEFP du 01 août 1995 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit;

Vu le dossier de demande d'agrément du 24 décembre 1997 déposé par la Mutuelle BAITOUL MAAL.

### ARRETE

**Article 1:** Pour compter de la date de signature du présent arrêté, la MUTUELLE BAITOUL MAAL est agréée à titre d'institution mutualiste ou coopérative d'épargne et de crédit conformément à l'article 9 de la loi N° 59/94/ADP du 15 décembre 1994 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit.

**Article 2:** Cette coopérative d'épargne et de crédit est inscrite au registre des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit du Ministère de l'Economie et des Finances sous le numéro A-13980095 MEF/SG/DGTCP/DAMOF

**Article 3 :** Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié partout où besoin sera.

Ouagadougou le 31 Mars 1999

Le Ministre  
Tertius Zongo

#### Ampliations:

- 1- Ministère de l'Economie et des Finances
- 1- Intéressé
- 1- Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité
- 1- Ministère de l'Agriculture
- 1- Ministère des Ressources Animales
- 1- Direction Générale de la Coopération
- 2- Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
- 1- BCEAO
- 1- Journal Officiel